



REPUBLIQUE DU BENIN

MINISTRE DE L'ENSEIGNEMENT SUPERIEUR ET DE LA RECHERCHE
SCIENTIFIQUE (MESRS)

UNIVERSITE D'ABOMEY-CALAVI (UAC)

FACULTE DES SCIENCES ECONOMIQUES ET DE GESTION (FASEG)

Mémoire présenté en vue de l'obtention des crédits associés au diplôme de

LICENCE PROFESSIONNELLE EN SCIENCES ECONOMIQUES

OPTION: Economie

SPECIALITE: Economie et Finance des Collectivités Locales (EFCL)

THEME

EFFET DES RESSOURCES PROPRES SUR LES DÉPENSES
PUBLIQUES LOCALES: CAS DE LA COMMUNE DE
TORI-BOSSITO

Réalisé et soutenu par:

ATTIOGBE Médard

&

KOUGBETODE Gabin

Sous la Direction de

Maître de Stage

Mr. ZINMANKAN A. Brice

Chef Service des Affaires Financières

Directeur de Mémoire

Dr. HOUNMENOU Bernard

Maitre Assistant des Universités CAMES

LES MEMBRES DU JURY

Président : Dr HOUENINVO Hilaire

Membres : Mr SENOU Modeste

Mr ADANGBEDJOU Julien

Année Académique 2019-2020

AVERTISSEMENT

LA FACULTE DES SCIENCES
ECONOMIQUES ET DE GESTION N'ENTEND
DONNER AUCUNE APPROBATION NI
IMPROBATION AUX OPINIONS EMISES
DANS CE MEMOIRE. CES OPINIONS
DOIVENT ETRE CONSIDEREES COMME
PROPRES A LEUR AUTEUR.

DÉDICACES 1

De tout mon cœur je dédie ce mémoire à :

- Ma très chère mère AZONSI Céline
- Mes chers oncles maternels

ATTIOGBE Médard

DÉDICACES 2

De tout mon cœur, je dédie ce mémoire à :

- Ma très chère mère SALANON Albertine
- Tutrice KAKPO Cécile

Gabin KOUGBETODE

REMERCIEMENT

Le présent document a été réalisé grâce à la participation effective et soutenue de plusieurs personnes. C'est le moment pour nous de leur témoigner nos sincères sentiments de gratitude. Les mots nous manquent pour exprimer toute notre reconnaissance pour les contributions précieuses, tant intellectuelles, financières que matérielles des uns et des autres. Ces remerciements vont à l'endroit de :

- Professeur Denis ACCLASSATO HOUINSOU, doyen de la Faculté des Sciences Economiques et de Gestion ;
- Notre maître de mémoire le Docteur HOUNMENOU Bernard Maître Assistant des universités CAMES pour tous les sacrifices consentis. Malgré vos multiples occupations, vous avez accepté conduire ce travail de recherche ;
- Monsieur DEGBEDJI Fabrice, qui nous a suivi pour le travail;
- Notre maître de stage de ZINMANKAN A. Brice qui nous a aidé à recueillir les informations nécessaires à notre étude, votre gentillesse, votre spontanéité. Soyez rassuré de notre sincère gratitude.
- A tous les enseignants de la FASEG en général et à ceux de l'Economie et Finance des Collectivités Locales en particulier pour la formation reçue. Nous vous savons gré de votre bonté.
- Aux honorables membres du jury, nous témoignons d'ores et déjà notre profonde gratitude pour la patience dont ils sauront faire preuve au cours de la lecture de ce mémoire et surtout pour avoir accepté et siégé dans le jury. Nous les remercions d'avance pour les critiques et suggestions qui, à coup sûr, nous permettront de rehausser la qualité de ce travail de recherche ;
- A tout le personnel de la Mairie de Tori-Bossito, nous disons merci du fond du cœur pour tous les apports divers que vous n'avez ménagé dans la réalisation de ce travail.
- A tous les camarades de la spécialité Economie et Finance des Collectivités Locales
- A tous ceux qui de près ou de loin ont contribué de diverses manières à l'aboutissement de ce travail, soyez en remerciés.

LISTES DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS

DRGRH	: Division de la Règlementation et de la Gestion des Ressources Humaines
FASEG	: Faculté des sciences économiques et de gestion
DPL	: Dépenses Publiques Locales
MCO	: Moindres Carrés Ordinaires
PAI	: Plan Annuel d'Investissement
PDC	: Plan de Développement Communal
RGPH	: Recensement Général de la Population et de l'Habitation
RP	: Ressources Propres
SAG	: Secrétariat des Affaires Générales
SAF	: Service des Affaires Financières
SDLP	: Service du Développement Local et de la Prospective
SG	: Secrétariat Général
SPP	: Service des Prestations à la Population
ST	: Service Technique
TPU	: Taxe Professionnelle unique
T-B	: Commune de Tori-Bossito
CTR	: Cellule des Transmissions Radio
DAD	: Division des Archives, de la Documentation et
DAPCG	: Division de l'Analyse, de la Prospective et du Contrôle de Gestion
DAUO	: Division de l'Aménagement et de l'Urbanisme Opérationnel
DBC	: Division du Budget et de la Comptabilité
DCP	: Division de la Coopération et du Partenariat
DEC	: Division de l'Etat Civil
DGEEM	: Division de la Gestion des Equipements Economiques et Marchands
CTD	: Collectivité Territoriale Décentralisée
CLCAM	: Caisse Locale de Crédit Agricole et Mutuelle
OBRGM	: Office Béninoise de Recherche Géologiques et Ministères
CNE	: Caisse Nationale Épargne
SFD	: Services Financiers Décentralisés

ONG : Organisation Non Gouvernementale

SDRPE : Service du Développement des Recettes et de la Promotion de l'Economie

SICAD : Service de l'Information, de la communication, des Archives et de la

Documentation

CONAFIL : Commission Nationale des Finances Locales

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Répartition du personnel de la Mairie de Tori-Bossito par catégorie et par sexe.....	6
Tableau 2 : Récapitulatif des signes attendus des variables	37
Tableau 3 : Représentatif du test de corrélation linéaire.....	44
Tableau 4 : Etude de stationnarité.....	45
Tableau 5 : Cointégration.....	46
Tableau 6 : Résultat de la régression	47

Sommaire

INTRODUCTION.....	1
CHAPITRE 1: CARDRE INSTITUTIONNEL DE L'ÉTUDE ET DEROULEMENT DU STAGE	3
Chapitre 1: Carder institutionnel de l'étude et déroulement du stage.....	4
Section 1: Cardre institutionnel de l'étude.....	4
Section 2: Déroulement du stage.....	16
CHAPITRE II : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE	18
Chapitre II: Cadre théorique et méthodologie de l'étude	19
Section 1: Ciblage de la problématique, la formulation des objectifs et hypothèses de l'étude.....	19
Section 2: Revue de littérature et méthodologie de recherche	23
CHAPITRE III: CADRE EMPIRIQUE DE L'ETUDE.....	42
Chapitre III : Cadre empirique de l'étude	43
Section 1: Présentation et Analyse des résultats.....	43
Section 2: Suggestion	48
CONCLUSION	49
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	ix

RESUME

L'amélioration des conditions de vie de la population à la base est l'un des objectifs qui a poussé l'État central à la décentralisation. Pour aboutir à ce fameux objectif, l'État central a transféré quelques de ces compétences aux collectivités locales afin de satisfaire les besoins de la population. Cette dernière étant insatisfaite, nous a préoccupé à mener une étude sur l'effet des ressources propres sur les dépenses publiques locales: cas de la commune de Tori-Bossito. Pour ce faire, nous avons utilisé les données issues de la CONAFIL. D'après ces données, nous avons trouvé d'une part à travers une analyse du test de corrélation linéaire qu'il existe une relation positive entre les ressources propres et les dépenses publiques locales et d'autre part par le Modèle à Correction d'Erreur (MCE) que les ressources propres participent significativement aux dépenses publiques locales. En se référant de ces résultats, nous préconisons à la commune une meilleure gestion de la finance publique communale afin d'améliorer la stratégie de mobilisation des ressources propres et d'allocation de ces dernières.

Mots clés : Ressources propres et dépense publique locale.

ABSTRACT

Improving the living conditions of the grassroots population is one of the objectives that pushed the central state to decentralization. To achieve this famous objective, the central state transferred some of these powers to local communities in order to meet the needs of the population. The latter being dissatisfied, we were concerned to carry out a study on the effect of own resources on local public expenditure: case of the municipality of Tori-Bossito. To do this, we used data from CONAFIL. From these data, we found on the one hand through an analysis of the linear correlation test that there is a positive relationship between own resources and local public expenditure and on the other hand by the Correction Model. Error (MCE) that own resources participate significantly in local public expenditure. Based on these results, we recommend that the municipality improve the management of municipal public finance in order to improve the strategy for mobilizing its own resources and allocating them.

Keywords: Clean resource and local public expenditure

INTRODUCTION

La réussite de toute politique nécessite des moyens de toute nature. Ces moyens peuvent être humains, matériels, techniques ou financiers. Si l'ensemble de ces moyens ont été mis à la disposition des collectivités locales, certains ne sont pas effectifs. C'est pourquoi le développement est un combat quotidien pour ces dernières. Au Bénin, le dispositif juridique est aménagé tel qu'il peut permettre un développement local. En effet, l'article 82 de la loi n°97-029 du 15 Janvier 1999 portant organisation des communes en République du Bénin donne aux Collectivités locales la possibilité de contacter des partenaires au développement, en sus des concours financiers provenant de l'Etat. Face à l'absence de légitimité des Etats africains, liée à leur relative incapacité politique, technique et financière à répondre aux besoins de leurs populations, la montée en puissance à partir des années 90 des aspirations à la démocratie et d'une volonté d'expression des populations a favorisé le lancement progressif du processus de décentralisation à travers les pays d'Afrique. Cette dynamique a été largement appuyée, voire initiée, par les bailleurs de fonds internationaux et même les populations à la base. La décentralisation a pu ainsi correspondre à deux objectifs distincts : « Constituer un découpage administratif du territoire national en vue d'une plus grande efficacité en matière de développement local (...) [et] rapprocher les pouvoirs publics des populations et faciliter leur participation aux processus de décision ». C'est lors de la Conférence Nationale des Forces Vives de la Nation en 1990, qu'a été initiée au Bénin, la réforme relative à la décentralisation (Rogatien M., 2019). De cette réforme, le Bénin compte désormais soixante-dix-sept (77) communes en lieu et place des sous-préfectures et circonscriptions urbaines. Ces communes sont dotées de la personnalité juridique et de l'autonomie financière avec à leur tête un conseil communal élu (Article Premier de la loi n°98-007 du 15 Janvier 1998 portant régime financier des communes en République du Bénin). Après les élections locales de décembre 2002 et l'installation des conseils communaux et municipaux en 2003, il ressort que, la mise en œuvre de la décentralisation est effective au Bénin. Celle-ci s'accompagne d'un processus de déconcentration avec la création de douze (12) départements au nombre desquels le département de l'Atlantique constitué de huit (08) communes dont la Commune de Tori-Bossito.

A la commune dont il est question ici, il a été dévolu des compétences en matière de développement économique, de développement sanitaire et social, de l'éducation, du sport et des

activités culturelles. La Commune de Tori-Bossito s'est de ce fait vue attribuer un rôle central quant à l'épanouissement des populations dont elle a la charge.

Cependant, l'accomplissement d'une telle mission nécessite la possession de moyens adaptés à la nature et à l'ampleur de ladite mission. Ces moyens sont de plusieurs ordres. Il s'agit des moyens humains, institutionnels ou financiers. C'est dans cette optique que, malgré les ressources propres dont dispose cette commune, l'Etat en relation avec les Partenaires Techniques et Financiers ont jugé utile d'accompagner les communes en général le long de leurs processus de développement à travers des transferts des ressources.

Pour mener à bien cette étude, le présent travail qui porte sur la période 2003-2018, s'articule autour de trois chapitres :

- Le premier chapitre décrit le cadre institutionnel de l'étude tout en faisant le point sur le déroulement du stage.
- Le deuxième chapitre analyse le cadre théorique et méthodologique de l'étude.
- Le dernier chapitre est consacré à la présentation et à l'analyse des résultats de l'étude.

**CHAPITRE 1: CARDRE INSTITUTIONNEL
DE L'ÉTUDE ET DEROULEMENT DU
STAGE**

Chapitre 1: Carder institutionnel de l'étude et déroulement du stage

Ce présent chapitre est consacré à l'étude générale du cadre physique et humain du lieu de stage. Dans la suite de ce chapitre, nous allons présenter dans la section 1 le cadre institutionnel de l'étude et dans la section 2 le déroulement du stage.

Section 1: Cardre institutionnel de l'étude

Dans cette section, il est présenté la mairie de Tori-Bossito à travers sa situation géographique, ses objectifs, sa structure organisationnelle puis il est fait état des ressources dont elle dispose.

Paragraphe 1: Présentation de la Mairie de Tori-Bossito

1. Situation Géographique

La commune de Tori-Bossito est située dans la partie méridionale du département de l'Atlantique. Elle est comprise entre les 6°25 et 6°37 de latitude Nord, 2°1 et 2°17 de longitude Est, et compte 57.632 habitants (INSAE, 2013) répartis entre 58 villages organisés en 6 arrondissements que sont : Tori-Bossito, Azohouè-Cada, Avamè, Azohouè-Aliho, Tori-Cada, Tori-Gare ; subdivisés en treize (13) quartiers de ville et quarante-cinq (45) villages. Sa superficie est de 328 Km² soit 10% de la superficie totale du département de l'Atlantique, et 0,29% du territoire national.

La commune de Tori-Bossito est limitée au nord par la commune d'Allada, au sud par la commune de Ouidah, à l'est par la commune d'Abomey – Calavi et de Zê, à l'ouest par la commune de Kpomassè. Les principaux groupes socioculturels sont : les AÏZO et FON apparentés (84%), les ADJA (13%), les YORUBA (1%), et autres (1%). Ces populations pratiquent les religions traditionnelles (61%) et chrétiennes sous différentes formes (37,6%), ainsi que l'Islam (1,4%).

Les activités économiques sont dominées par l'agriculture ; le secteur tertiaire recouvre essentiellement une activité commerciale qui se limite à quelques marchés à caractère régional et un artisanat peu développé : artisanat d'art et artisanat domestique.

La population de Tori-Bossito inégalement répartie sur le territoire, s'adonne à des activités comme la production de cultures vivrières et maraîchères ainsi qu'à celle de l'ananas. Les terres cultivables de la commune conviennent à une gamme variée de cultures dont notamment les céréales (maïs et riz, les racines (manioc et patate douce) qui représente 80% des activités génératrice des revenus. Des potentialités touristiques comme les palais royaux de Gbéko, de Tori- Cada et d'Azohouè- cada, les forêts sacrées, les monuments, les vestiges ancestraux, une flore et une faune diversifiées, et " l'esclave Tori" de la route des esclaves (qui matérialise l'histoire de l'esclavage au Bénin)... n'attendent que d'être mises en valeur. De même, l'artisanat peut devenir un levier du développement local sans oublier, les transports, l'exploitation du bois et, les carrières de sable dont le potentiel a été confirmé par le rapport d'étude et de sondage de l'Office Béninoise de Recherche Géologiques et Ministères en janvier -février 2017.

Il existe dans la commune de Tori-Bossito, soixante-cinq (65) écoles primaires publiques, vingt et un (21) écoles maternelles publiques, cinq (05) écoles maternelles privées, huit (08) écoles primaires privées, huit (08) collèges publics et quatre (04) collèges privés.

Le potentiel industriel de la commune comprend trois (03) unités de production, à savoir : l'usine d'eau minérale FIFA de Sainte Luce des Tori appartenant à Eau, Technologie et Environnement ; une ferme industrielle agro-avicole et une unité de fabrication de sachets. La commune dispose sur son territoire de bars, de restaurants et de six (06) petits marchés dont un (01) seul s'anime véritablement tous les cinq jours (celui de Tori-Gare).

En matière d'infrastructures sociocommunautaires, on dénombre à Tori-Bossito, un (01) centre de santé communal, des centres de santé d'arrondissement, deux (02) orphelinats et (01) centre des jeunes et de loisirs.

Aucune banque n'est implantée sur le territoire. Toutefois, on note la présence de la Caisse Locale de Crédit Agricole et Mutuelle, de la Caisse Nationale Épargne, des services Financiers Décentralisés, à savoir : FIDEVIE et ASF qui octroient des crédits aux populations pour la promotion de leurs activités. On a également la présence de quelques ONG qui interviennent dans plusieurs domaines.

2- Objectif

Pour assurer le développement de la commune, le Conseil Communal s'est doté, dans son Plan de Développement Communal 3ème génération, d'une vision formulée comme suit : « A l'horizon 2025, Tori-Bossito est une commune bien gouvernée, avec une économie axée sur l'agro-industrie, le tourisme, les services et une gestion durable des espaces et des ressources ».

La vision de la commune de Tori-Bossito ainsi définie a été déclinée en un objectif global et en cinq (05) objectifs spécifiques. Projeté sur un horizon de cinq ans, l'objectif global consiste à améliorer les conditions de vie des populations par la valorisation durable des potentialités naturelles et socio-économiques de la commune. De cet objectif global découlent cinq (05) programmes :

- Programme I: Amélioration de la gouvernance locale et promotion du genre ;
- Programme II: Promotion de l'économie locale, la formation et l'emploi des jeunes ;
- Programme III: Promotion du bien-être socioculturel, économique et protection sociale ;
- Programme IV: Renforcement des interventions en alimentation, santé et nutrition ;
- Programme V: Amélioration durable du cadre de vie des populations.

3 - Structure administrative de la Mairie de Tori-Bossito.

La commune de Tori-Bossito dispose d'un organe délibérant de quinze (15) conseillers communaux conduit par un exécutif, le Maire. L'administration communale compte actuellement quarante-quatre (44) agents dont quatorze (14) femmes, comme le montre le tableau ci-dessous.

Tableau 1: Répartition du personnel de la Mairie de Tori-Bossito par catégorie et par sexe

Categories Sexes	A	B	C	D	E	Total
Hommes	02	02	11	12	02	29
Femmes	00	02	08	05	00	15
Total	02	04	19	17	02	44

Source: Tableau synoptique des agents de la Mairie de Tori-Bossito, 2020

Comparativement aux statistiques des années antérieures, l'effectif du personnel a légèrement baissé et compte 44 agents permanents territoriaux, dont 03 agents contractuels. Pour cet effectif, on dénombre 02 cadres A et 04 cadres B soit un taux d'encadrement de 13,63 %. Le taux d'encadrement est donc faible. Le ratio genre affiche 31,81% de femmes sur l'effectif total du personnel.

La structure administrative de la Mairie de Tori-Bossito est régie par l'arrêté communal 2009 n°2/22/062/M-TB/SG/SAG du 21 octobre 2009 portant création, organisation, attributions et fonctionnement des services de la Mairie de Tori-Bossito.

Ces services sont coordonnés par un Secrétariat Général. Leurs attributions transparaissent d'une manière ou d'une autre à travers leur dénomination et sont précisées aux articles 2 à 12 de l'arrêté cité plus haut. Les différents services sont subdivisés en divisions pour une meilleure répartition des tâches entre les agents qui les animent.

Pour leur fonctionnement permanent, les services de la Mairie s'appuient sur les services déconcentrés de l'Etat à savoir : la Recette-Perception, la Recette Auxiliaire des Impôts, la Cellule Communale de l'Agence de Développement Territorial Agricole (CC-ADTA), le Centre de Promotion Sociale, les Unités de la Police Républicaine (Arrondissements de Tori-Bossito, Tori-Gare, Tori-Cada et d'Azohouè-Aliho), le Service Communal de Protection des Ressources Naturelles, la Recette des Postes du Bénin, le Centre Communal de Santé, la Circonscription Scolaire, etc.

4-Structure organisationnelle de la Mairie de Tori-Bossito

Les élections locales de 2002 ont permis de doter Tori-Bossito d'un organe délibérant, un Conseil Communal de 15 membres élu pour 5 ans et d'un organe exécutif constitué par la mairie et les bureaux d'arrondissement conformément à la réforme de l'administration territoriale que le Bénin à mise en œuvre.

Le nouvel organigramme de la Mairie de Tori-Bossito comporte :

- Le Secrétariat particulier du Maire
- Les Adjoints au Maire

- Le Secrétariat Général
- Le Service des Affaires Générale
- Le Service des Affaires Financières
- Le Service de l'État Civile et de la Population
- Le Service du Développement Local et de la Planification
- Le Service Technique
- Le Service des Affaires Domaniales et Environnementales
- Le Service du Développement des Recettes et de la Promotion de l'Economie
- Le Service des Chiffres et de la Transmission
- Le Service de l'Information, de la communication, des Archives et de la Documentation

4-1.Le Secrétariat Particulier du Maire

Placé sous l'autorité directe du Maire, il a pour missions :

- La réception, l'enregistrement à l'arrivée et au départ du courrier confidentiel ou secret ;
- La préparation et le suivi des rendez-vous et des réunions du Maire ;
- La saisie et l'expédition de tous les courriers à caractère confidentiel ou secret ;
- La rédaction du courrier du Maire ;

Le Secrétariat Particulier a, en outre, sous sa responsabilité, le ou les agents chargés d'assurer le Secrétariat des Adjoints au Maire.

4-2. Les Adjoints au Maire

Le Maire est assisté dans l'exercice de ses fonctions par deux (2) Adjoints.

En cas d'absence ou d'empêchement, le Maire est suppléé dans ses fonctions par les Adjoints suivant leur rang. Le Maire peut déléguer à un de ses Adjoints, à titre temporaire ou permanente, sous sa responsabilité, ses attributions d'officier d'état civil.

Il est créé un poste de Secrétaire des Adjoints au Maire, administrativement rattaché au Maire.

4-3. Le Secrétariat Général

L'élément central du dispositif organisationnel de la Mairie est le Secrétariat Général (SG) qui est placé sous l'autorité du Secrétaire Général. Le Secrétaire Général de la Mairie assiste le Maire dans l'organisation et la gestion des services de la Mairie. Il est le principal animateur des services administratifs communaux. A la diligence du Maire, il prépare les réunions du Conseil communal, assure le secrétariat des séances dudit Conseil et en dresse les procès-verbaux. Il est secondé par un Secrétaire Général Adjoint nommé par Arrêté de Maire. L'administration communale compte en plus de cet élément central, différents services qui sont également sous l'autorité du Secrétaire Général. Ces services composés de divisions et les agents qui y travaillent.

4-4. Service des Affaires Générales

Ce service a pour missions :

- La fourniture de prestations juridiques et des conseils, au profit de l'ensemble des services de la commune ;
- La gestion des ressources humaines de la commune

Il comprend :

- La Division de la Réglementation et de la Gestion des Ressources Humaines (DRGH)
- La Division des Archives, de la Documentation et des NTIC (DAD NTIC)

4-5. Service des Affaires Financières

Le service des affaires financières est chargé de la gestion budgétaire et comptable, notamment la préparation et l'exécution du budget de la commune.

Il assure également la mission de développement des ressources financières de la commune sur la base d'analyses des ressources mobilisées et des dépenses.

Il comprend :

- La Division du Budget et de la Comptabilité ;
- La Division de la Gestion des Equipements Economiques et Marchands ;
- La Division de l'Analyse, de la Prospective et du Contrôle de Gestion.

4-6. Service de l'État Civil et de la Population

Le rôle fondamental de ce service est la gestion de l'état civil et des affaires touchant à la vie quotidienne de la population. Il comprend :

- La Division de l'Etat Civil
- La Division de la Population, de l'Action Sociale (DPAS)

4-7. Service du Développement Local et de la Planification

Le service du Développement Local et de la Planification est composé de trois Divisions notamment :

- La Division du suivi du plan de Développement communal
- La Division de la Promotion Économique
- La Division de la coopération Décentralisée

4-8. Service Technique

Le Service Technique a pour mission :

- La mise en œuvre de la politique d'aménagement de la commune ;
- La réalisation et la maintenance des infrastructures ;
- La gestion du cadre de vie.

Il comprend :

- La Division de la gestion de l'Environnement, du Domaine Communal et du Cadre de vie (DGEDCCV) ;
- La Division des Équipements et Ouvrages Publics (DEOP)
- La Division de l'Aménagement et de l'Urbanisme Opérationnel (DAUO).

4-9. Service des Affaires Domaniales et Environnementales

Il est composé de deux(02) divisions à savoir :

- La division des Affaires Foncières et Domaniales
- La Division de la Sauvegarde de l'Environnement

Il assure la l'égalisation des conventions de vente et de la délivrance des certificats Administratifs ; de délivrer les permis d'habiter et de construire ; d'assurer l'élaboration et la mise en œuvre du plan communal d'actions environnementales; etc...

4-10. Service du Développement des Recettes et de la Promotion de l'Economie

Il est chargé :

- La mise en œuvre d'une politique de développement des ressources notamment à travers le registre foncier ,les opérations et les prestations de services génératrices de recettes ,services marchands en rapport avec les service des impôts
- l'exécution et suivi des recettes ordinaires et extraordinaires.
- la préparation des rapports mensuels, trimestriels et annuels d'activités de la division.
- l'exécution des Titres de recettes émis

4-11. Service des Chiffres et de la Transmission

Il est chargé :

- recevoir de déchiffrer et de transmettre des messages codés
- recevoir et transmettre des messages radio et téléphonés
- maintenir les équipements de transmission de la commune en bon état de marche
- respecter les heures de contact radio
- protéger les équipements, les fréquences et les indicateurs d'appels

4-12. Service de l'Information, de la communication, des Archives et de la Documentation

Ce service comporte deux(02) divisions:

- **la Division de l'Information et de la Communication**
- **la Division des Archives et de la Documentation**

Il est chargé de :

- l'élaboration et la mise en œuvre d'un Plan de Communication locale du Maire
- la promotion de l'image de la communication à l'intérieur et à l'extérieur
- l'information du public et les relations avec la presse

- travailler en collaboration avec le chef de la cellule de la communication de la Mairie
- organiser la gestion, le classement, le pré Archivage, l'archivage et la conservation des documents et des Archives de la commune
- la préparation des rapports mensuels, trimestriels et annuels d'activités de la division

Présentation du service des Affaires Financières

Le service des affaires financières est celui dans lequel s'est déroulé notre stage. Comme dit plus haut, il est chargé de la gestion budgétaire et comptable, notamment la préparation et l'exécution du budget de la commune. Il assure également la mission de développement des ressources financières de la commune sur la base d'analyses des ressources mobilisées et des dépenses. Il

Comprend:

- La Division du Budget et de la comptabilité ;
- La Division de la Gestion des Equipements Economiques et Marchands ;
- La Division de l'Analyse, de la Prospective et du Contrôle de Gestion. Le chef du service est M. Brice A. ZINMANKAN

La Division du Budget et de la Comptabilité

Cette division est chargée de (du) :

- l'élaboration et de l'exécution du budget
- Suivi de l'équilibre dépenses/recettes ;
- Suivi des recettes de la commune (recettes fiscales et non fiscales, transferts et subventions diverses) ;
- Collecte et de l'analyse des taxes à caractère comptable, financier et fiscal ;
- L'étude de la mise au point de la tarification des prestataires communaux en liaison avec les chefs de services concernés ;
- L'élaboration des états financiers ;
- L'élaboration du compte administratif ;
- Suivi et de l'analyse de la situation financière et de l'établissement des statistiques ;
- La gestion des stocks et de la tenue de la comptabilité matière (tenue des fiches de stocks, des fiches d'affectation) ;
- La gestion de la trésorerie ;

- La mise en œuvre des procédures d'engagement, d'ordonnancement et de liquidation des dépenses ;
- L'exécution de certaines dépenses relevant du budget national, de l'émission des ordres de recettes ;
- Paiement des agents de la mairie ;
- L'entretien des bureaux de la mairie et des diverses réparations.

La Division de la Gestion des Equipements Economiques et Marchands

Le chef Division est chargé de :

- L'élaboration et du développement d'une stratégie d'amélioration des recettes non fiscales (stratégie de recouvrement)
- L'évaluation du potentiel économique ;
- La gestion des contrats d'affermage, etc. ;
- Suivi du recouvrement et du reversement des recettes non fiscales ;
- La tenue d'un inventaire des équipements et installations à caractère économique ;
- La gestion de la régie de recettes.

La Division de l'Analyse, de la Prospective et du Contrôle de Gestion Cette division est chargée de (du) :

- L'analyse des besoins de financement ;
- L'étude de scénarios et la planification des investissements ;
- Suivi de l'équilibre budgétaire des dépenses d'investissement ;
- Suivi des engagements et des règlements des dépenses d'investissement (délais de règlement) ;
- Le suivi des engagements par rapport aux prévisions ;
- Suivi de la cohérence des procédures et des outils de gestion

Paragraphe 2: Les ressources de la Mairie de Tori-Bossito

Pour atteindre ses objectifs, la Mairie de Tori-Bossito dispose de ressources humaines, matérielles et financières.

- Ressources financières

La mairie de Tori-Bossito dispose de deux (02) types de ressources à savoir :

- Les ressources internes ;
- Les ressources externes.

1- Les ressources internes

Les ressources internes de la commune de Tori-Bossito ne sont autres que les ressources budgétaires propres. Elles sont directement mobilisées par la mairie pour non seulement assurer le fonctionnement des organes communaux et de l'administration communale mais également la réalisation des diverses infrastructures socio-économiques et communautaires.

Elles comprennent :

- Les ressources fiscales ;
- Les ressources non fiscales.

a- Les ressources fiscales

Les ressources fiscales sont constituées de:

- La patente

La patente est un impôt direct. Il est dû par toute personne morale ou physique, étant un citoyen du pays où il doit être payé ou un étranger, du fait de l'exercice d'une activité économique, commerciale, industrielle ou toute profession à but lucratif non exemptée de cet impôt.

- La licence

La contribution des licences est un impôt dû par toute personne physique ou morale se livrant au commerce de boissons (alcooliques, d'alimentation et hygiéniques), à quelque titre que ce soit.

Les droits de la contribution des licences sont établis selon des tarifs qui sont fixés par zone géographique distinctes et par catégorie de vente. A l'intérieur de chaque catégorie de vente, le commerce des boissons est réparti dans des classes.

La contribution des licences est due pour l'année civile entière, quelle que soit la date de la délivrance, du retrait ou de l'abandon de la licence, et que la profession soit exercée en fait ou non. Les licences temporaires ne donnent lieu qu'à la perception de droits journaliers ou mensuels.

- Les contributions foncières des propriétés bâties et non bâties

La taxe foncière sur les propriétés bâties (TFPB) est due par les propriétaires ou usufruitiers de propriétés bâties. Il existe certaines exonérations, liées à la propriété ou à la personne propriétaire. La taxe foncière sur les propriétés non bâties (TFPNB) est due par le propriétaire ou usufruitier d'un terrain, au 1er janvier de l'année d'imposition. Elle est encaissée par la collectivité territoriale (commune ou EPCI à fiscalité propre), sur le territoire de laquelle le terrain est situé. Il existe des exonérations permanentes ou temporaires (sous conditions).

- Les taxes communales

C'est un prélèvement réalisé par la commune sur les moyens tant des personnes physiques des personnes morales de droit public ou privé, des associations sans personnalité morale et de communauté, qui se situent sur son territoire. Il s'agit des impôts indirects à savoir la taxe sur les armes à feu, les spectacles et manifestations bruyantes, les taxis moto et auto, l'exploitation des Carrières de sable etc.

b- Les ressources non fiscales

Il s'agit des ressources des prestations de service de la commune, des produits du patrimoine et des activités de la commune, des ressources relatives aux services d'hygiène, de salubrités physiques, aux services funéraires assistés par la commune et l'excédent de fonctionnement de l'exercice précédent.

2- Les ressources externes

Elles proviennent des sources extérieures à la commune et sont constituées des subventions et des transferts accordés par l'Etat central, des transferts des partenaires (les transferts de coopération décentralisée, les financements bilatéraux et multilatéraux pour le fonctionnement des projets de développement local ou sectoriel), des fonds de concours (des associations, des ONG...) et des emprunts contractés par la commune auprès des institutions financières.

Section 2: Déroulement du stage

Ici, il est question des travaux effectués au cours du stage (paragraphe1), les observations de stage et les difficultés rencontrées au cours du stage (paragraphe 2).

Paragraphe 1: Travaux effectués au cours du stage

Le stage académique effectué à la mairie de Tori-Bossito a permis de découvrir assez de réalités du monde professionnel. Il s'est déroulé au Service des Affaires Financières (SAF), plus précisément au sein de deux divisions. La Division Budget et Comptabilité (DBC) et la Division de la Gestion des Equipements Economiques et Marchands (DGEEM)

1- Travaux effectués au service des Affaires Financières

Plusieurs tâches ont été menées dans cette division notamment :

- Faire la saisie et la photocopie des bordereaux et autres;
- La transcription au livre du journal des mandats délivrés, les différents mandats édités ;
- L'enregistrement des bordereaux et courriers expédiés dans le registre des courriers départ ;
- Le classement des bordereaux aux archives du Service des Affaires Financières
- La reliure des documents financiers (Plan Annuel d'Investissement, le budget de la Mairie etc.)
- Ecouter les doléances ;
- Suivre les engagements signés par certains débiteurs ;

Paragraphe 2: Observations de stage et les difficultés rencontrées.

1- Observation de stage

Le séjour passé dans le service des Affaires Financières a révélé les réalités ci-après :

- Tenue d'un registre et de plusieurs cahiers pour le suivi des pièces et des mandats ;
- Insuffisance d'outils informatiques
- Insuffisance de moyens roulants ;
- Retard dans le paiement des prestataires ;
- Non transfert à bonne date des divers fonds à la commune de Tori-Bossito ;
- Manque criard de ressources humaines de qualité ;
- Insuffisance de matériels pour la reprographie

2- Difficultés rencontrées au cours du stage

Le stage effectué à la Mairie de Tori-Bossito dans le but de confronter les enseignements théoriques reçus à la Faculté des Sciences Economique et de Gestion (FASEG) aux réalités du monde professionnel fût au départ très difficile. Le chef Service n'était pas stable. Néanmoins, pour nous permettre d'atteindre nos objectifs, il a mis à notre disposition tous ceux dont on avait besoin et nous a confié à son collaborateur, ce qui nous a permis finalement de nous familiariser avec tout le personnel du SAF.

CHAPITRE II : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE

Chapitre II: Cadre théorique et méthodologie de l'étude

Ici nous présenterons le protocole de recherche en passant par l'identification de la problématique, la formulation des objectifs et des hypothèses dans la première section. Dans une première section, nous ferons un bref résumé de la revue de littérature et la présentation de la méthodologie de recherche.

Section 1: Ciblage de la problématique, la formulation des objectifs et hypothèses de l'étude.

Paragraphe 1: Problématique et intérêt de l'étude

1- Problématique de l'étude

La mise en œuvre de la décentralisation soulève l'épineux problème de la mobilisation des ressources pour le développement des collectivités locales (Nyembo, 2003). Le budget communal étant tributaire des recettes propres, il s'avère nécessaire que ces dernières n'assurent pas globalement les dépenses publiques locales. Dans le cadre de la gouvernance locale axée sur la nouvelle gestion publique (une manière de dire comment gérer l'administration publique ou les institutions subventionnées par les pouvoirs publics afin qu'elles travaillent le mieux possible), le gouvernement local est appelé à faire face au défi résultant entre autres de la décentralisation (Temomo, 2019).

Une bonne gouvernance financière des collectivités locales est susceptible de promouvoir le développement à la base (Temomo et al, 2019). L'amélioration des conditions de vie des populations à travers le processus de décentralisation a vu le jour suite au constat d'échec d'une longue période de gestion des affaires publiques par l'État central avec son lot de réalisation de biens et services sans réelle contribution des populations (Bennette, 1990). Avec l'avènement de la décentralisation, les populations ont été responsables grâce à l'autonomie de gestion socioéconomique et incitée à prendre des initiatives en s'appuyant essentiellement sur les moyens locaux (humain, matériels et financiers) mis à la disposition par l'État (Yatta, 2009) .En s'appuyant sur les notifications de l'article 82 de la loi n°97-029 du 15 Janvier 1999 portant organisation des communes en République du Bénin qui stipule que : la commune dispose de

compétences qui lui sont propres en tant que collectivité territoriale décentralisée. Elle exerce en outre, sous le contrôle de l'autorité de tutelle, d'autres attributions qui relèvent des compétences de l'État. Elle concourt avec l'État et les autres collectivités à l'administration et à l'aménagement du territoire, au développement économique, social, sanitaire, culturel et scientifique qu'à la protection de l'environnement et à l'amélioration du cadre de vie. Ces compétences ainsi dévolues aux collectivités locales décentralisées les incitent à la transparence dans la gestion des ressources propres sur l'investissement local. Elles motivent les autorités municipales à faire un effort pour élargir l'assiette et améliorer le recouvrement des impôts et taxes. Elles permettent également de réduire les dépenses par rapport à l'Etat. En termes d'illustration la commune de Tori-Bossito fait des efforts de mobilisation des recettes fiscales et non fiscales. En effet, les recettes non fiscales mobilisées sont passées de 64 318 407 FCFA en 2013 à 259 854 654 FCFA en 2017 soit un accroissement de 60%. En outre, les recettes fiscales mobilisées sont passées de 51 967 388 FCFA en 2013 à 313 404 174 FCFA en 2017 soit un accroissement de 31% (PDC 3eme génération de la commune de Tori-Bossito). La commune est encouragée à faire plus d'efforts vu les nombreux défis de développement à relever. Cependant la capacité des collectivités territoriales décentralisées à promouvoir le développement à la base est limitée par des difficultés liées à la gestion des ressources propres. Selon Yatta (2009), l'incapacité des Collectivités Territoriale Décentralisée (CTD) à dépenser est à l'origine d'un cercle vicieux dans lequel la pauvreté du cadre de vie entraîne la stagnation, voire la régression relative de l'économie locale : moins une CTD dépense, moins elle est capable de convaincre du bien-fondé de l'impôt et moins elle peut mobiliser des ressources. La décentralisation apparaît alors comme un moyen d'améliorer les ressources financières des CTD. Cependant elle perdrait tout son sens si l'augmentation des finances de CTD ne booste pas les divers investissements locaux nécessaires à l'amélioration des conditions de vie des populations. Certaines études ont d'ailleurs montré qu'il existe un lien positif entre les ressources propres les dépenses publiques locales (Nyirakamana, 2015). Au premier rang des ressources susceptibles d'influencer le développement à la base par le biais des investissements locaux, figure les ressources propres locales qui comprennent entre autres les recettes fiscales et les recettes non fiscales. Analysant les difficultés de mobilisation de ressources des collectivités locales, (François, 2004), pense qu'il est possible de prétendre que la décentralisation est réelle si les collectivités locales sont véritablement maîtresses de leurs

finances ; et qu'à l'inverse, la décentralisation est purement apparente lorsque les collectivités locales n'ont pas de liberté financière même si elles ont des compétences juridiques étendues. Au vu de la faible mobilisation de ressources dont la commune de Tori-Bossito fait objet, l'on se demande si le peu de ressources mobilisées influent de quelques façons que ce soit l'investissement de la commune. C'est sur cette base que ce travail se propose d'aborder « Effet des ressources propres sur les dépenses publiques locales: cas de la commune de Tori-Bossito », à travers les réponses aux questions suivantes dont la question générale se présente comme suit:

- Quel est l'effet des ressources propres sur les dépenses publiques locales de la commune de Tori-Bossito ?

De façon spécifique :

- Quel est le poids des ressources propres sur les dépenses publiques locales dans la commune de Tori-Bossito?

- Les dites ressources propres participent-elles significativement aux dépenses publiques locales de la commune de Tori-Bossito?

Ces questions font objet d'analyse tout au long de notre étude.

2- Intérêt de l'étude

L'intérêt du sujet peut être appréhendé à plusieurs niveaux :

2-1. L'intérêt académique et thématique

La décentralisation est au centre des grands débats dans les pays en voie de développement et même les anciennes démocraties, que sont les pays développés. Pour certains la décentralisation est un moyen de restaurer la paix sociale et pour d'autres l'objectif primordial de l'émergence des pôles alternatifs de développement afin de desserrer la pression exercée sur les grandes villes. Face à un thème aussi précieux, la question de la mobilisation des ressources propres face à la dépense publique locale pour le développement reste au centre des préoccupations de nombreux chercheurs.

2-2. L'intérêt pour les communes

Les recettes des communes béninoises servent généralement à payer les salaires et à régler les dépenses de fonctionnement courant. Du coup, elles ont des difficultés à équilibrer leur budget et à assurer convenablement les missions de service public qui leur incombent. L'équipement et l'investissement ne sont pas assurés. Face à cette situation la question des moyens financiers préoccupe les autorités locales.

2-3. L'intérêt pour l'Etat béninois

Les autorités étatiques ont montré ces dernières années leur volonté de trouver les voies et moyens d'accroître les revenus des communes.

Aucune société ne peut accéder au développement économique si la majorité de ses membres ne véhicule un ensemble de valeurs propres à la modernité.

Autrement dit, des Communes transmettent à l'homme des principes qui favorisent l'accès au développement économique à travers des valeurs que sont les connaissances d'une part, l'éthique, le savoir-faire et le savoir être d'autre part.

Tout cet ensemble constitue l'indicateur indispensable pour l'épanouissement des individus et par extension de la nation toute entière.

Paragraphe 2: Objectifs et hypothèses de l'étude

1. Objectifs de l'étude

L'objectif général de cette étude est d'étudier l'effet des ressources propres sur les dépenses publiques locales de la commune de Tori-Bossito.

De façon spécifique il s'agit:

- Evaluer le poids des recettes propres sur les dépenses publiques locales de la commune de Tori-Bossito.
- Déterminer la corrélation entre les ressources propres et les dépenses publiques locales de la commune de Tori-Bossiti.

2. Hypothèses de l'étude

Sur la base des objectifs ci-dessus définis et à partir des recherches documentaires, deux (02) hypothèses de recherche feront l'objet de vérification de notre étude. Il s'agit de :

- H1: Il existe une corrélation positive entre les ressources propres et les dépenses publiques locales de la commune de Tori-Bossito.
- H2: Les ressources propres participent significativement aux dépenses publiques locales de la commune de Tori-Bossito.

Section 2: Revue de littérature et méthodologie de recherche

Paragraphe 1: Revue de littérature

Toute recherche suppose la maîtrise de quelques savoirs dans un domaine. Il nous est donc indispensable de se recourir aux études antérieures ayant trait à notre thème. Dans ce paragraphe, nous envisageons d'abord d'apporter quelques précisions conceptuelles et sémantiques concernant les notions fondamentales utilisées dans ce travail de recherche, avant de faire la revue des recherches effectuées par certains auteurs.

1- Clarification des concepts

✓ Décentralisation

La décentralisation est définie comme un processus par lequel la gestion administrative d'une région est remise à des autorités locales élues (et non à des agents nommés par le pouvoir central). Ainsi de l'avis de Sawadogo.R.A (2001), la décentralisation est la voie indiquée sinon la voie obligée. Elle permet la réalisation d'une synthèse sociale et offre un cadre approprié pour une bonne gestion et un partage équilibré des pouvoirs et des ressources économiques. Il définit ainsi la décentralisation comme un processus qui consiste à transférer des fonctions, des pouvoirs et des responsabilités de l'administration centrale à une administration autonome et distincte. La décentralisation promeut une administration de proximité, un développement harmonieux de toutes les régions du pays (Lemieux, 2001). D'une manière générale, la décentralisation consiste à reconnaître l'existence de personnes morales autres que l'Etat, dotées d'organes propres et de l'autonomie financière. C'est ce que Sawadogo et Pamphile (2004), cité par Doly (2010), pensent

d'ailleurs quand ils disent que la décentralisation est un mode d'organisation institutionnelle qui consiste à faire gérer par des organes délibérants élus les propres affaires d'une collectivité territoriale ou locale. Pour ces auteurs, par le principe de la personnalité morale, c'est à dire la reconnaissance d'une personnalité juridique propre, des pouvoirs de décision sont reconnus à des entités administratives autres que l'Etat et non situées par rapport à lui dans une relation hiérarchique. On ne peut donc parler de décentralisation qu'au moment où les organes chargés des affaires locales émanent de la collectivité et non de l'Etat et possèdent à l'égard de celui-ci une autonomie réelle.

✓ **Investissement local**

L'investissement local est la composante principale du développement local qui est le défi majeur de la décentralisation. Il apparaît donc parmi les composantes de la dépense des administrations locales comme spécialement opportun d'autant plus que les besoins en la matière sont importants et il contribue fortement à la croissance du produit intérieur brut (PIB). C'est donc le moteur du développement local.

Performance des collectivités locales

Le concept de performance, omniprésent dans la littérature, peut faire l'objet d'un vaste débat. Son contenu est variable et entraîne des pratiques différentes, notamment en ce qui concerne sa mesure. Ce concept ne se laisse pas canaliser par une définition acceptée de tous. Bourguignon (1995) constate que « tout se passe comme si le sens du mot performance en devient superflu ». Traditionnellement, les économistes et gestionnaires distinguent trois performances (Bouquin, 1989) : celle mesurée par le rapport entre les ressources mises en œuvre par l'entreprise et les résultats, l'efficacité. Celle qui traduit la qualité des anticipations réalisées par les gestionnaires décideurs et est mesurée par l'écart entre les objectifs visés et les résultats obtenus, l'efficacités. Cette mesure de performance permet par ailleurs de prendre en considération des éléments comme la qualité que la notion d'efficacité laissée de côté. Et enfin, celle qui traduit le niveau d'adéquation entre les objectifs affichés et le contexte dans lequel, l'entreprise se trouve, la pertinence. Mettant plus en exergue le contexte, Gibert (1986) définit la pertinence dans les organisations publiques et plus particulièrement dans les municipalités en termes de rapport entre les moyens mis en œuvre et les objectifs définis. Dans ce même secteur des gouvernements

locaux, et s'inscrivant dans la dynamique de la Nouvelle Gestion Publique, Hood (1995) définit la performance en termes d'économie (s'assurer qu'il n'y a pas plus d'argent dépensé que prévu) ; d'efficacité (rapport input/output) et d'efficience (atteinte des objectifs dans la réalisation des besoins sociaux). Cette dernière vision de la performance se focalise sur l'atteinte d'une efficacité des coûts (Piotrowski et Rosembloom, 2002 ; Worthington, 2000).

✓ **Ressources propres**

Les ressources propres constituent des recettes de nature fiscale (recettes fiscales et non fiscales) affectées une fois pour financer le budget. Elles sont exigibles de plein de droit sans qu'une décision ultérieure des autorités nationales ne doive intervenir (Stéphane, 2010). Elles couvrent le financement des dépenses d'investissement et de fonctionnement d'une collectivité territoriale (Pontier, 2004). La loi autorise les autorités communales à fixer l'assiette, le taux ou le tarif dont elles déterminent par collectivité, le taux ou une part locale d'assiette, des redevances pour service rendu des produits du domaine, des participations d'urbanisme, des produits financiers, des dons legs (Glamo, 2008).

Les ressources propres comprennent les prélèvements agricoles, les droits de douane, les ressources TVA (Taxes sur les valeurs ajoutées), les cotisations sucre et isoglucose, et les contributions produit national brut (PNB).

✓ **Dépenses publiques locales**

C'est l'ensemble des dépenses fournissent par les collectivités locales sous formes d'investissement et de fonctionnement. Par ailleurs, comme Keynes (1883-1946) le signal lui-même, les mercantilistes ont déjà analysé l'effet stimulant des dépenses de l'Etat sur l'activité économique publique comme locale. Selon l'analyse keynésienne la demande d'investissement suit la tradition néoclassique en faisant de l'investissement une fonction décroissante du taux d'intérêt réel (i).

Les quatre composantes des finances publiques :

les dépenses ;

les recettes ;

le solde, c'est-à-dire la différence entre les recettes et les dépenses (on utilise de manière équivalente le terme de déficit, lorsque la différence entre les dépenses et les recettes génère un solde négatif) ;

la dette, soit l'accumulation des déficits publics actuels et passés.

2- Revue théorique et empirique

2-1 Revue théorique

En se référant à la théorie du fédéralisme budgétaire, de première et de seconde génération (Oates, 2005), les effets de la décentralisation sont classés selon les trois fonctions de l'allocation des ressources, redistribution et stabilisation de l'activité économique.

L'efficacité allocutive est justifiée par le principe de proximité politique et celui de compétition. Le premier, se base sur le rapprochement des décideurs politiques et des citoyens qui génère une amélioration, d'une part, de la connaissance des besoins et des préférences des populations (Hayek, 1948) et d'autre part de la responsabilité et l'efficacité des gouvernements locaux (Seabright, 1996). Le deuxième, se base sur la compétition inter-juridictionnelle que la décentralisation induit provoquant ainsi une amélioration de l'adéquation de l'offre des biens et services publics aux préférences des habitants (Tiebout, 1956 ; Oates, 1972) et stimulant ainsi la recherche d'efficacité par les gouvernements locaux (Salmon, 1987 ; Besley & Case, 1995). Cette allocation optimale des biens et services publics génère une efficacité économique locale et permet de puiser dans des potentiels locaux autrefois inexploités.

Toutefois, la majorité de la littérature avance que la fonction de redistribution des revenus devrait rester de la responsabilité du gouvernement central car les ressources fiscales et les capacités administratives des gouvernements locaux des pays en développement sont souvent trop limitées pour envisager des politiques redistributives efficaces (Smoke, 2001). De plus, la décentralisation dans les pays en développement met en péril la fonction de stabilisation vue l'incapacité des gouvernements locaux de faire face aux fluctuations économiques de court terme ainsi que d'un point de vue structurel. Les effets attendus de la décentralisation sont une meilleure allocation des biens et services publics fournis et une plus grande efficacité de leur production. Ces effets résultent de deux mécanismes majeurs à savoir la proximité et la compétition.

D'une part, cette proximité entre les décideurs locaux et les citoyens génère un avantage informationnel démontré par Hayek (1948) et Oates (1972). Les gouvernements locaux sont censés détenir plus d'information, à moindre coût, sur les membres de leur communauté et être ainsi plus susceptibles de reconnaître les ménages les plus pauvres, d'autant que la nature de la pauvreté peut varier d'une juridiction à l'autre.

Aussi, la proximité devrait favoriser la participation des citoyens politiquement et, en retour, la responsabilité des décideurs politiques. Par conséquent, les gouverneurs locaux, soumis à la pression des citoyens, sont incités à une plus grande efficacité dans la fourniture des biens et services publics. Toutefois, cette hypothèse suppose dans le cas des pays en développement que la démocratie locale fonctionne effectivement ainsi qu'un niveau d'alphabétisation et une conscience politique des citoyens, ce qui paraît peu réaliste dans les pays les plus pauvres (Bardhan & Mookherjee, 2006).

En raison de cette proximité avec la population et de la meilleure connaissance des besoins, l'administration locale réduit également les chaînes d'approvisionnement et réduit les coûts, générant potentiellement une plus grande efficacité économique et même en réduisant les risques associés à la perte du pouvoir redistributif par le gouvernement central (Ezcurra & Pascual, 2008). Suivant les prédictions théoriques des approches fondatrices de Tiebout (1956) et d'Oates (1972), la compétition entre gouvernements locaux devrait améliorer l'adéquation entre l'offre et la demande de biens et services publics et favoriser une plus grande efficacité des politiques publiques. Ainsi, les individus, parfaitement informés et mobiles, peuvent se déplacer dans les juridictions qui satisfont le mieux leurs préférences. Grâce à la concurrence, les gouvernements locaux sont maintenus sur leurs orteils limitant la possibilité de l'inefficacité, la recherche de rente et les pratiques de corruption (Breton, 1996).

La décentralisation fiscale est également souvent considérée comme un moyen de promouvoir des marchés plus efficacement (McKinnon, 1997; Marks & Hooghe, 2004).

Enfin, la décentralisation fiscale est souvent considérée comme un moyen d'accroître la participation, la transparence et la responsabilité dans l'élaboration des politiques (Putnam 1993; Ebel & Yilmaz, 2002). En raison de la proximité accrue entre les gouvernants et les gouvernés, la décentralisation fiscale permet une mise en réseau entre les individus et les institutions ce qui contribue à réduire des coûts de transaction.

Toutefois, nombreux sont les critiques par rapport aux effets négatifs de la décentralisation sur les performances macroéconomiques surtout aux pays en développement. Car, loin des effets positifs attendus de cette décentralisation, suite aux principes de proximité et de compétition (Hayek, 1948; Tiebout, 1956; Oates, 1972), les effets négatifs trouvent appui dans les problèmes rencontrés par les gouvernements locaux dans l'application d'une décentralisation qui génère des avantages.

La première critique retenue contre la décentralisation fiscale concerne les fondements du principe de proximité. Apparemment, il n'y a aucune raison impérieuse de croire que les informations obtenues au niveau central sont moins précises que celles recueillies au niveau local (Tanzi, 1996). De plus, le même auteur avance que les populations locales n'ont pas le pouvoir d'influencer effectivement sur les actions des responsables locaux car la démocratie locale est relativement faible et inefficace en particulier dans les pays en développement.

Prud'homme (1995) fait valoir également que les préférences locales sont complexes et multiples. Elles ne peuvent pas être exprimées en un seul vote car les élections locales dépendent généralement des loyautés personnelles et / ou politiques et reflètent rarement les préférences de la population locale.

En outre, l'efficacité allocative de la décentralisation est limitée par l'existence d'économie d'échelle, d'effets de débordement ou encore de capacités techniques, administratives ou fiscales limitées (Caldeira & Rota-Graziosi, 2014). Cette limitation des capacités techniques et financières génère une faiblesse des investissements dans la technologie et l'innovation (Prud'homme, 1995). Prud'homme (1995) et Bardhan (2002) soulignent également le risque d'une corruption plus importante qu'induit la décentralisation dans un pays en développement. Les décideurs locaux ont plus de facilité à établir des relations privilégiées avec les groupes d'intérêts locaux et sont plus sensibles à la pression de ces derniers. La décentralisation n'a pas un effet uniforme sur l'ensemble du territoire, son impact dépendant largement des capacités fiscales et techniques des gouvernements locaux et de celles des citoyens à se faire entendre. La décentralisation bénéficie alors aux populations déjà 3Tanzi (1994) estime également que la corruption est plus forte au niveau local puisqu'elle est stimulée par la proximité des agents qui favorise les relations personnelles, plus propices à la corruption avantageées, creusant l'écart avec

les plus pauvres. Caldeira et al. (2012) prouvent dans leur étude empirique du Bénin : la décentralisation a un impact moyen positif sur l'accès aux services de base mais tend à accroître les inégalités d'accès entre et à l'intérieur des juridictions locales.

Dans ce sens, la fonction de redistribution devrait rester de la responsabilité du gouvernement central car la décentralisation conduirait au risque d'un accroissement permanent des inégalités (Prud'homme, 1995 ; Manor, 1999). Face à ce risque, la littérature s'accorde sur la nécessité d'associer à la décentralisation un système de transferts intergouvernementaux stable, équitable et efficace (Buchanan, 1950 ; Oates, 1972 ; Gramlich, 1977). D'après les théoriciens de la première génération, il semble que la décentralisation fiscale ne tend pas à réaliser systématiquement les objectifs de répartition des revenus en raison des interdépendances économiques entre les juridictions infranationales qui agissent pour réduire toute la diversité dans la distribution des biens qui existeraient entre les gouvernements de niveau inférieur. Une politique de redistribution des revenus a une plus grande chance de succès si elle est effectuée au niveau national (Oates, 1972).

2-2 Revue empirique

Le regain d'intérêt pour la décentralisation provient de la théorie du fédéralisme financier qui est développée pour la première fois par Hayek (1954). Selon ce dernier, le gouvernement local serait mieux placé que le gouvernement central pour procurer plus efficacement des biens publics à ses résidents. Dans cette logique, Bahl et Shyam (1986), Oates (1993), Shah (1994), Bird et Vaillancourt (1999) montrent que la décentralisation fiscale est une mesure nécessaire pour baisser le déficit budgétaire et accroître l'efficacité du secteur public.

A partir d'un échantillon de pays en développement (Amérique latine et Asie), Fukasaku et De Mello (1993) ont montré que la décentralisation fiscale a un impact positif sur la situation budgétaire lorsque les dépenses locales sont entièrement financées par les ressources locales.

De même, Atsushi (2004), à partir d'un modèle de croissance endogène et de données de la période 1997-2001, montre l'impact positif de la décentralisation fiscale sur la croissance économique. En effet, plus la part des dépenses publiques mises en œuvre par les CTD est importante, plus la croissance du PIB par habitant est élevée.

Toutefois, Xie et al. (1999) montrent un lien négatif important entre la décentralisation fiscale et la croissance économique. Selon ces derniers, le transfert de responsabilités de dépenses aux CTD n'est pas compensé par une réduction proportionnelle des dépenses de l'Etat. De ce fait, le transfert de ressources aux CTD pourrait avoir privé l'Etat des ressources importantes.

Face à des problèmes tels que le manque d'instruments économiques pour stimuler le développement ou encore des institutions de gouvernance inefficaces, les pays en voie de développement ont dû recourir à l'aide internationale qui apportait son lot de conditions. L'une d'elle consistait à impliquer la population dans le développement et le renforcement de la démocratie locale, à travers la décentralisation.

Il convient, avant tout, de rappeler que les implantations des réformes de décentralisation se sont heurtées à des résistances de la part des élites politiques au pouvoir, pour des motifs économiques ou politiques. Par exemple, Khadiagala et Mitullah (2004) avancent que malgré sa capacité de résistance aux pressions intérieures en matière de transfert de pouvoirs à des entités décentralisées, l'Etat kenyan a été contraint d'opter pour une décentralisation politique en raison de son inefficacité dans la délivrance des services publics durant les années 1990. Selon ces mêmes auteurs, la tendance qui se dégage dans les gouvernements post-indépendants avec une base politique étroite est que les élites ont été réticentes à admettre les institutions locales, car de tels changements les privaient des ressources financières, de certaines responsabilités administratives en plus de réduire leur pouvoir politique.

Dans cette juxtaposition entre résistances, stratégies politiques, volonté étatique et pressions extérieures, les politiques de décentralisations disposent-elles de chances de succès? Un aperçu des mises en place des politiques de décentralisation dans plusieurs pays d'Afrique aide à répondre à cette question. L'analyse comparée proposée met l'accent sur les formes d'interactions qui émergent entre les acteurs politiques nationaux, internationaux et locaux, nouvellement introduits sur la scène politique.

La décentralisation en Afrique : entre volonté politique et pression des bailleurs de fonds
La décentralisation en Afrique est étudiée sous différents angles (économique, juridique, politique ou socio-anthropologique). Dans cette multidisciplinarité, deux grandes tendances se dégagent : en premier lieu, on trouve les travaux portant sur la mise en œuvre du processus de

décentralisation et l'analyse des dispositifs légaux qui encadrent la politique de décentralisation. En deuxième lieu, on retrouve des recherches sur l'évaluation des réformes de décentralisation, c'est-à-dire les politiques publiques implantées et leurs résultats.

Les recherches sur les mises en œuvre de la décentralisation s'efforcent de problématiser le lien entre les dispositifs légaux de décentralisation et les processus d'implantation, afin de définir les types d'interactions qui surgissent entre les différents acteurs impliqués de près ou de loin.

Dans cette optique, évoquons les travaux de Dafflon et Madiès (2011) sur l'économie politique de la décentralisation dans quatre pays d'Afrique qui sont le Burkina Faso, le Sénégal, le Ghana et le Kenya. Leur recherche vise à décrire les arrangements institutionnels induits par la décentralisation dont les systèmes de budgets des CT ou encore, le partage des responsabilités et des ressources financières entre les niveaux de gouvernement nationaux et locaux. Les auteurs remarquent des incohérences entre les compétences attribuées aux collectivités locales et les ressources disponibles pour les exécuter ainsi qu'un enchevêtrement des compétences entre l'État et les collectivités décentralisées. D'après Dafflon et Madiès, les collectivités locales dans ces quatre pays disposent d'un minimum d'autonomie sur le plan fiscal étant donné qu'elles sont en grande partie, encadrées par l'État. En effet, l'État prélève les impôts et les taxes (principalement au Sénégal) et verse aux collectivités décentralisées, une partie des recettes mobilisées. Les conclusions des travaux de Nach Mback (2003) sur six pays d'Afrique (Cameroun, Bénin, Niger, Burkina Faso, Mali, Gabon) rejoignent celles de Dafflon et Madiès (2011) sur les incohérences entre le cadre juridique de la décentralisation et sa mise en œuvre. Nach Mback remarque en plus qu'une décentralisation adoptée dans un contexte de démocratisation rencontre peu de chances de succès, car « les enjeux démocratiques prennent le dessus sur les projets de décentralisation, au point de nuire au développement d'un local viable ». En ce sens, une décentralisation adoptée dans un cadre de démocratisation risque de se heurter à des difficultés. Concernant le cas de la République Démocratique du Congo, Matagne (2012), avance que la mise en œuvre de la décentralisation a été partielle, voire contradictoire. Les facteurs en cause sont le manque d'application des dispositions constitutionnelles et légales de la décentralisation (par exemple, le manque de transfert des ressources aux collectivités décentralisées) ou encore l'absence dans certaines situations, d'élections locales voire leur révocation par l'État.

Les travaux de ces auteurs remettent également en question le fondement du principe de subsidiarité, qui régit la réforme de décentralisation. Elles abordent le problème de complémentarité entre les institutions de gouvernance nationales et locales en plus de la volonté des décideurs politiques. En somme, on assiste à une décentralisation faiblement encadrée et difficilement exécutable. À ce rythme, quels en sont les résultats?

Parmi les recherches sur les résultats de la décentralisation en Afrique subsaharienne, il convient de souligner les recherches de Caldeira, Foucault et Rota-Graziosi (2012) sur le Bénin.

Dans leurs travaux de terrain conduits dans l'ensemble des 77 communes du Bénin, Caldeira et al. Cherchent à savoir si la décentralisation facilite l'accès aux services visant la réduction de la pauvreté. Ils constatent que les services produits par les communes dépendent de leur niveau de richesse. Les communes riches fournissent aux citoyens des services correspondants aux objectifs de la décentralisation alors que les communes pauvres ne procurent aux citoyens que des services locaux de base Caldeira et al. (2012)

Suite aux élections municipales et communales de décembre 2002 et de janvier 2003 le Bénin fait désormais partie des pays qui expérimentent réellement la décentralisation en Afrique. La décentralisation étant une vision du local dans le global, la contribution d'un territoire donné au mouvement général de toute la nation sur les plans économiques, sociaux, culturels sportifs et politiques.

S'inscrivant dans ce contexte, le président français de Gaule dans un célèbre discours (Lyon ,24 Mars 1968) affirme que : « l'évolution générale porte en effet notre pays vers un équilibre nouveau. L'effort multiséculaire de la centralisation qui fut longtemps nécessaire pour réaliser et maintenir son unité malgré les divergences des provinces qui veulent successivement se rattachées, ne s'impose plus désormais. Au contraire se sont les activités régionales qui apparaissent comme les ressorts de la puissance économique. » Cette pensée montre combien de fois la centralisation n'a abouti qu'à un échec même dans les pays développés comme la France. Ainsi La décentralisation laisse souvent croire que l'Etat se trouvera désormais écarté de la marche vers le développement national mais bien au contraire il s'agit de l'instrument le plus rapide s'agissant de processus de développement national d'un pays. La déconcentration est la délégation du pouvoir central qui n'est rien d'autre que le pouvoir que détient l'Etat, à un échelon

inférieur, c'est la dilution du pouvoir central qui sera maintenant partagé aux Préfets, aux Maires, aux Chefs d'arrondissements etc. dans le seul but de construire depuis la base le développement national. C'est pour cela que Louis Napoléon, chef de l'Etat français a dit au milieu de XIX siècle que « si l'on peut gouverner de loin on peut bien administrer que de près ». La déconcentration n'est qu'une application de ce précepte. Il est alors nécessaire que la décentralisation soit accompagnée de la déconcentration du pouvoir central pour atteindre son objectif, celui de conduire le développement, du niveau local vers le niveau national. En 1950, pris forme la théorie du développement local par Friedman et Stöhr. C'est une approche volontariste qui conçoit le développement comme une démarche partant du bas, privilégiant les ressources endogènes. A partir de la relation postulée par la théorie du développement local, la décentralisation favoriserait l'investissement local. Dans le développement local, l'investissement occupe une place de choix. Pour tout programme d'investissement, il faut nécessairement une épargne capable de pouvoir assurer les différentes dépenses relatives à ce projet d'investissement. Toute décision d'investissement résulte nécessairement d'un projet politique, qui découle lui-même d'une vision à moyen et long terme du devenir du territoire. Comme dans tout système de décentralisation, l'un des objectifs de la décentralisation au Bénin est de favoriser le développement à la base. Jacob (1998), montre que la décentralisation institue les droits à la détermination d'une politique propre pour les institutions publiques (les collectivités territoriales) qui deviennent autant de centres socialisants concurrents de l'Etat central. Il révèle qu'elles jouissent de la possibilité d'entretenir des liens directs avec des bailleurs internationaux. Il souligne également que la décentralisation confère en théorie au citoyen des droits à bénéficier d'une politique publique locale produite par des représentants élus. Ce développement nécessite un investissement local croissant qui ne peut être favorisé que par une meilleure mobilisation de ressources propres. Cette mobilisation du fait de son insuffisance, sera appuyée par le transfert de ressources par l'Etat afin que les différents projets d'investissement inscrits dans le budget puissent trouver le jour et aboutir. La décentralisation met ainsi à l'ordre du jour la prise en compte du transfert des ressources dans l'exécution des investissements sectoriels définis au niveau local. Il est important de constater que le transfert des ressources aux collectivités locales ne devient pas seulement une simple formalité à remplir chaque année par l'Etat mais la

condition nécessaire sans laquelle le développement local ne pourrait voir le jour. Les ressources transférées ont donc une influence positive sur les investissements locaux

Selon Lemieux (2001) l'objectif de la décentralisation budgétaire encore appelée autonomie financière est de favoriser le développement à la base à travers l'investissement local.

Dans cette même approche, Besson (2002) fait part de ce que l'investissement des collectivités locales a pris une grande ampleur dans le processus de la décentralisation combinée avec le transfert des ressources par l'État. Il montre aussi que le transfert des ressources a stimulé la croissance de l'investissement local. Aussi Tsobzé et al (2007) ont montré dans leurs travaux que le transfert des ressources a favorisé l'investissement dans les infrastructures de base. De même lorsque l'épargne brute de la collectivité est importante, on constate que le niveau d'investissement est élevé comme le laisse espérer la théorie du développement local

Paragraphe 2: Méthodologie de recherche

Tout travail scientifique suppose une démarche rigoureuse et l'exposé de la méthodologie de recherche s'inscrit dans ce cadre. Ainsi, cette partie est consacrée à la présentation de la méthode de collecte utilisée, des outils de traitement exploités et de la méthode d'analyse des données.

1- Stratégie empirique d'étude de la corrélation entre les ressources propres et les dépenses publiques locales

1-1. Le coefficient de corrélation

Le coefficient de corrélation linéaire de Bravais-Pearson noté r_{ay} est un coefficient paramétrique qui donne la mesure du degré de liaison linéaire entre deux variables quantitatives X et Y normalement distribuées. Il est donné par le rapport entre leur covariance et le produit non nul de leurs écarts-types. Ainsi, il standardise la covariance et la corrige de l'influence des unités de mesure des variables.

Formellement, le coefficient de corrélation (r_{xy}) est donné par la formule :

$$r_{xy} = \frac{cov(X; Y)}{\sigma_x \sigma_y} = \frac{\sum_i^n (X_i - \bar{x})(Y_i - \bar{y})}{\sqrt{\sum_i^n (X_i - \bar{x})^2 \sum_i^n (Y_i - \bar{y})^2}}$$

1-2. Test sur le coefficient de corrélation

Puisque le travail se fait sur une période, après calcul et avant toute interprétation, le coefficient de corrélation (r_{xy}) doit être soumis à un test de significativité qui permet de vérifier si la corrélation calculée existe bel et bien entre les ressources propre et le dépenses publiques locales.

Les hypothèses du test sont:

H0: $\rho_{xy}=0$ [hypothèse d'absence de corrélation]

H1: $\rho_{xy} \neq 0$ [hypothèse de présence de corrélation]

ρ_{xy} est la corrélation théorique, inconnue au niveau des variable (r_{xy}) est la corrélation empirique estimée à partir d'informations fournies. Sous H0, on démontre que la statistique du test suit une distribution de Student au seuil α (5%sauf indication contraire) et à $(n-2)$ degrés de liberté. Le test est de la forme:

$$\rho_{xy} = \frac{|r_{xy}|}{\sqrt{\frac{1-r_{xy}^2}{n-2}}} > t_{\alpha/2} \text{ valeur lue dans la table de Student}$$

2. Stratégie empirique d'estimation de l'effet des ressources propres sur les dépenses publiques locales de la Commune de Tori-Bossito.

Modèle empirique N°1 : Savadogo (2001) Savadogo (2001) en étudiant l'incidence de la fiscalité sur la croissance au Burkina-Faso, utilise un modèle de croissance d'origine Cobb- Douglas présenté comme suit :

$y_t = f(x_t) = X_t$

Y_t : la variable expliquée le PIB

X_t : un vecteur de variables explicatives à savoir le taux de pression fiscale,

l'investissement et le taux d'épargne.

Modèle empirique N°2 : KPOCHEME (2005)

A. KPOCHEME (2005) à chercher dans son étude à analyser l'incidence de la fiscalité sur la croissance au Bénin en utilisant un modèle économétrique qui s'écrit de la façon suivante

$$\ln y_t = \ln INV_t + \ln TPF_t + \ln TO_t + U_t$$

Avec : INV : Investissement ; TPF : Taux de pression fiscal ; TO : taux d'ouverture commerciale

U_t : le terme d'erreur (ensemble des variables omises et dont l'influence sur la croissance est non négligeable).

- **Modèle et définition des variables**

La présente étude se propose d'estimer l'effet des ressources propres sur les dépenses publiques locales de la commune de Tori-Bossito. Pour y parvenir la méthodologie adoptée est inspirée des travaux de Hounmenou (2018) sur *l'incidence de la décentralisation sur l'investissement local au Bénin*. Ainsi son modèle se présente comme suit : **ILC = f(RP, T)** (1)

Où ILC représente l'investissement local/communal, RP représente les ressources propres et T les transferts de l'Etat. Dans son étude, la variable ressource propres est utilisée comme une variable proxy de la décentralisation.

La fonction f de l'équation (1) se présente sous la forme : **ILC = AK ^{α} L ^{β}**

Quand on linéarise cette fonction on a :

$$\ln(\text{ILC}) = a + \alpha \ln(K) + \beta \ln(L) \quad \text{Avec } \ln : \text{le Logarithme népérien et } a = \ln(A)$$

Vu l'intérêt de cette étude, nous utilisons le modèle suivant dont ici le développement de la commune est appréhendé par les dépenses publiques locales communales, puisque l'objectif de la décentralisation est le développement à la base à travers les dépenses publiques (Besson, 2002). Donc la variable dépendante dépenses publiques locale est expliquée par les transferts de l'Etat à la commune, les ressources propres et la population.

Ainsi, le modèle se présente comme suit :

$$\ln(\text{DPL}) = c + \beta_1 \ln(\text{TR}) + \beta_2 \ln(\text{RP}) + \beta_3 \ln(\text{POP}) + \varepsilon_t$$

DPL : Dépenses Publiques Locales en tant que variable expliquée ;

TR : les Transferts : c'est l'ensemble des fonds reçus par la Commune de Tori-Bossito de la part de l'Etat central et des partenaires techniques et financiers. Cette variable est introduite dans le

modèle afin d'analyser sa contribution au développement de la Commune de la commune de Tori-Bossito;

RP : Ressources propres : cette dernière traduit les ressources mobilisées par la commune outres les transferts et autres ; il s'agit pour la plupart du temps des ressources fiscales et non fiscales de la commune. Cette variable est introduite dans le modèle afin d'analyser son influence sur le développement de la Commune de Tori-Bossito;

POP : la population, nous introduisons cette variable dans le modèle pour voir en quoi la démographie contribue au développement de la Commune de Tori-Bossito;

C : La constante ;

β_1 : C'est l'élasticité des dépenses publiques locales par rapport aux transferts reçus de la commune de la part de l'Etat et des partenaires financiers et techniques;

β_2 : C'est l'élasticité des dépenses publiques locales par rapport aux ressources propres ;

β_3 : C'est l'élasticité des dépenses publiques locales par rapport à la population de la commune

ε_t : Le terme d'erreur.

3- Méthode d'estimation

3-1. Résultats attendus

Tableau 2: Récapitulatif des signes attendus des variables

Variables	Définition des variables	Signes attendus
Variable expliquée		
DPL	Dépenses Publiques Locales	
Variables explicatives		
TR	Transfert	+
RP	Ressources Propres	+
POP	Population	+

Source : Réalisé par les auteurs, décembre 2020

3.2 Technique d'analyse des données

Dans la perspective d'une bonne étude, on a opté pour une démarche méthodologique à la fois statistique et économétrique. La démarche statistique consiste à faire une analyse descriptive des variables. Celle économétrique permettra de confirmer ou d'infirmer nos hypothèses à partir des tests économétriques à savoir : le test de stationnarité, le test de cointégration et le test de validation du modèle.

L'approche méthodologique adoptée pour l'étude économétrique comporte les étapes suivantes :

- Conformément aux développements récents dans l'analyse des séries temporelles, l'étude de la stationnarité s'impose comme préalable à toute estimation économétrique. Ainsi pour étudier la stationnarité des variables nous avons utilisé le test de Dickey Fuller Augmenté (ADF test).

Si $|\text{ADF calculé}| > \text{ADF théorique}$, alors la variable est stationnaire.

- L'estimation avec le Modèle à Correction d'Erreur (MCE).

Les variables non stationnaires en niveau sont prises en différence selon l'ordre d'intégration.

- La validation, comporte plusieurs étapes notamment :
 - Test de normalité : Pour calculer les intervalles de confiance prévisionnels et aussi pour effectuer les tests de Student sur les paramètres, il convient de vérifier la normalité des erreurs. A cet effet, nous recourons au test de JarqueBera (1984).
 - Test de significativité de Student : Le test de Student consiste à analyser la significativité de chaque coefficient du modèle estimé.

Si $|t_{\text{calculé}}| > t_{\text{théorique}}$, alors le coefficient est significativement différent de zéro (0)

- Test de significativité du modèle : Le test de Fisher est celui utilisé pour analyser la significativité globale du modèle.

Hypothèse H_0 : Le modèle n'est pas bon

Hypothèse H_1 : Le modèle est bon

Si $|\text{Calculé}| > F_{\text{théorique}}$, alors le modèle est globalement bon.

- Test d'homoscédasticité : c'est le test de White qui est utilisé à cet effet.

- Test de stabilité de Ramsay : Le « test de Ramsay » permet de détecter les éventuelles instabilités structurelles.
- Test de Durbin-Waston : Il permet de vérifier s'il y a autocorrélation entre les erreurs.

✓ **Etude de la stationnarité des variables**

Avant de passer à un tout traitement économique, il convient de s'assurer de la stationnarité des variables étudiées. En effet, si la série n'est pas stationnaire ; cela génère « une fausse régression » affirmée par Yule en 1980. Ainsi, d'après Quinet (1969), un processus est stationnaire si la loi qui régit chacune des variables aléatoires est dépendante du temps. Une série chronologique est stationnaire si et seulement si elle est la réalisation d'un processus stationnaire. Alors une série temporelle est dite stationnaire si sa moyenne et sa variance sont constantes dans le temps et si la valeur de la covariance entre deux périodes de temps ne dépendent que de la distance ou de l'écart entre ces deux périodes et non du moment auquel la covariance est calculée. Une telle série temporelle est qualifiée de faiblement stationnaire. Cette définition se traduit comme suit pour une série Y_t :

Moyenne : $E(Y_t) = \mu$

Variance : $V(Y_t) = E (Y_t - \mu)^2$

Covariance: $Cov (Y_t, Y_{t+k}) = E [(Y_t - \mu) (Y_{t+k} - \mu)]$

Par contre, la non stationnarité s'explique par deux phénomènes que sont la présence de tendance déterministe et/ou de tendance aléatoire dans la structure de la série temporelle étudiée. Plusieurs tests existent pour détecter le non stationnarité des séries. Le test retenu pour cette étude est celui de Dickey-Fuller Augmenté.

Si les résultats issus de ce test révèlent que toutes les variables ne sont pas stationnaires en niveau, nous passons au test de cointégration.

✓ **Etude de la cointégration**

Le but de ce test est de détecter si des variables possédant une racine unitaire ont une tendance stochastique commune. Si c'est le cas, il existe une relation d'équilibre dans le long terme entre les variables et la combinaison linéaire de deux variables stationnaires est stationnaire. Dans une

telle situation, la formulation en différence a même une mauvaise spécification du modèle et des termes de correction d'erreurs doivent être ajoutés.

L'analyse de cointégration présentée par Engel et Granger (1983-1987) permet d'identifier la véritable relation entre deux variables en recherchant l'existence éventuelle d'un vecteur d'intégration et éliminant son effet. Le test de cointégration se présente en deux étapes à savoir :

- Le test de l'ordre d'intégration des variables

Une condition nécessaire de cointégration est que les séries doivent être intégrées de même ordre, mais si les séries ne sont pas intégrées de même ordre, elles ne peuvent pas être cointégrées. Il convient donc de déterminer très soigneusement à travers les tests de Dickey-Fuller et de Dickey Fuller Augmenté le type de tendance déterministe ou stochastique (stationnaire) de chacune des variables, puis l'ordre de l'intégration de chacune des chroniques étudiées. Si les séries statistiques étudiées ne sont pas intégrées de même ordre, la procédure est arrêtée. Il n'y a pas de risque de cointégration. De même, si la série des erreurs est stationnaire, il y a cointégration. Dans le cas contraire, il n'y a pas cointégration entre les séries.

✓ Etude du Modèle à Correction d'Erreur (MCE)

Si l'étape précédente met en évidence des relations de cointégration, l'étude se fera à ce niveau sur le modèle à correction d'erreur qui fournit des élasticités des variables aussi bien pour le court terme que pour le long terme. Il traduit le degré d'influence des variables exogènes sur la variable endogène.

3.3. Les limites

Nous relevons comme limite fondamentale dans cette étude, l'insuffisance des données pouvant nous permettre de faire l'analyse économétrique, principalement la méthode des Moindres Carrés Ordinaires qui exige le respect d'un certain nombre d'hypothèses.

Le Bénin comme tout pays de l'Afrique de l'Ouest a adopté la décentralisation du pouvoir central en 2003. Ce qui lui fait aujourd'hui dix-sept (17) ans d'exercice de cette dernière. Ce qui ne nous permet aussi pas de respecter l'hypothèse des MCO qui exige trente (30) observations.

Mais nous avons jugé d'aller avec cette méthode d'analyse en raison de notre formation d'étude et aussi de pouvoir cerner le problème abordé quantitativement.

3.4. Source de données

Les données utilisées dans le cadre de notre étude sont des données secondaires annuelles centralisées dans la base de données de la Commission Nationale des Finances Locales (CONAFIL). Il s'agit ainsi des séries chronologiques couvrant la période 2003-2018, soit 16 observations. Elles proviennent des comptes administratifs de 2003 à 2018 et le plan de développement communal de la première à la troisième édition (PDC1, PDC2 et PDC3) de la commune de Tori-Bossito.

CHAPITRE III: CADRE EMPIRIQUE DE L'ETUDE

Chapitre III : Cadre empirique de l'étude

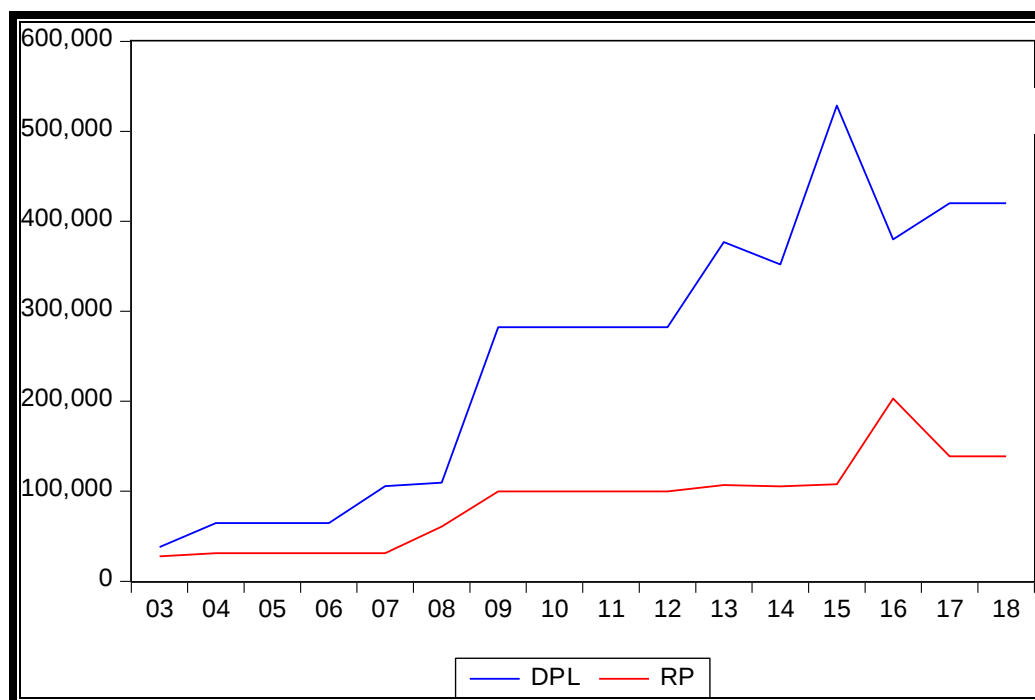
Dans ce chapitre nous ferons une présentation et une analyse des résultats dans la première section et fait apparaître quelques suggestions dans la seconde section

Section 1: Présentation et Analyse des résultats

Paragraphe 1: Analyse de la corrélation positive entre les ressources propres et les dépenses publiques locales de la commune de Tori-Bossito.

Il est étudié dans ce paragraphe, la relation existante entre les ressources propres et les dépenses publiques locales de la commune de Tori-Bossito.

Graph 1: Evolution des DPL et des RP



Source : Réalisé par les auteurs sous logiciel Excel décembre 2020

Le graphe ci-dessus présente l'évolution des dépenses publiques locales et des ressources propres de la commune de Tori-Bossito de 2003-2018. Ce graphe montre que les dépenses publiques locales évoluent en dent de scie pendant la période d'étude avec un principal pic en 2015, ce qui est dû aux travaux de construction des salles de classes dans les écoles et équipements des centres de santé. Quant aux ressources propres, elles sont croissantes en moyennes sur la période de

l'étude. L'observation de ce graphique nous incite davantage à vérifier notre première hypothèse qui stipule qu'il existe une corrélation positive entre les ressources propres et les dépenses publiques locales de la commune de Tori-Bossito.

D'après la formule du coefficient de corrélation linéaire de Bravais-Pearson nous avons :

$$r_{xy} = 0,493.$$

Le coefficient de corrélation linéaire r_{xy} est compris entre: $-0,25 < r_{xy} < 0,50$, donc la liaison entre les variables DPL et RP est faible. De plus, le coefficient de corrélation linéaire est proche de 1 alors les variables DPL et RP sont corrélées positivement.

Nous approfondissons notre appréciation de corrélation entre les ressources propres et dépenses publiques locales par le test de corrélation linéaire suivant.

Test de corrélation linéaire

Tableau3 : Représentatif du test de corrélation linéaire

Correlation t-Statistic Probability	DPL	TR	RP	POP
DPL	1.000000 ---- ----			
TR	0.207902 0.795276 0.4397	1.000000 ---- ----		
RP	0.848068 5.988395 0.0000	0.215606 0.826156 0.4226	1.000000 ---- ----	
POP	0.858711 6.269769 0.0000	0.030999 0.116043 0.9093	0.821024 5.381024 0.0001	1.000000 ---- ----

Source : Réalisé par les auteurs à partir de logiciel EvIEWS9

L'hypothèse nulle du test est « Les variables ne sont pas corrélées ».

Elle sera donc rejeter si la probabilité critique associée est inférieure à 5%(Seuil conventionnel).

D'après l'analyse du tableau, la probabilité associée aux dépenses publiques locales et les ressources propres est de $0,0000 < 5\%$. Cette probabilité étant inférieure au seuil conventionnel 5% alors nous rejetons l'hypothèse nulle selon laquelle les variables ne sont pas corrélées; d'où une corrélation linéaire entre les dépenses publiques locales et les ressources propres.

Conclusion liée à la validation de l'hypothèse 1

Au regard de l'interprétation des résultats du test de corrélation; il ressort qu'il existe une corrélation entre les ressources propres et les dépenses publiques locales de la commune de Tori-Bossito.

Paragraphe 2: Vérification de la deuxième l'hypothèse

Il nous revient de montrer dans ce paragraphe si les ressources propres influencent positivement les dépenses publiques locales de la commune de Tori-Bossito. Pour ce faire nous allons procéder par le test de stationnarité.

Test de Stationnarité

Le test se présente dans le tableau suivant :

Tableau 4 : Etude de stationnarité

Variables	ADF		Ordre
	Stat	Proba	
LDPL	-5.270***	0.0011	[1]
Ltr	-3.782***	0.0039	[1]
IRP	-3.665***	0.0084	[1]
IPOP	-5.516**	0.0007	[1]

(***), (**) et (*) indiquent la significativité au seuil statistique de 1%, 5% et 10% respectivement

Source : Réalisation de l'auteur sous l'logiciel Eviews9 décembre 2020

Le point de départ de toute analyse économétrique commence par la vérification des processus stochastiques des variables impliquées dans la régression. Ainsi, le test de racine unitaire de Dickey Fuller Augmented (ADF) a été appliqué aux variables introduites dans le modèle. Nos tests montrent que dans la commune de Tori-Bossito, l'hypothèse nulle de la racine unitaire est

rejetée en différence première pour les variables comme les dépenses publiques locales, les transferts, population et les ressources propres. On conclut donc que les variables ressources propres, les dépenses publiques locales, les transferts et la population sont stationnaires en différence première. Procédons au test de cointégration en appliquant le test de Johansen.

Test de cointégration de Johansen

Tableau5: Cointégration

Unrestricted Cointegration Rank Test (Trace)				
Hypothesized No. of CE(s)	Eigenvalue	Trace Statistic	0.05 Critical Value	Prob.**
None *	0.974055	89.23472	47.85613	0.0000
At most 1 *	0.857901	38.10991	29.79707	0.0044
At most 2	0.435073	10.79262	15.49471	0.2246
At most 3	0.181141	2.797799	3.841466	0.0944

Source : Réalisé par les auteurs sous Eviews9 décembre 2020

Le test de cointégration, réalisé sur les variables indique au moins une relation de cointégration (Prob=0.0000). Ceci nous permet de passer directement à l'estimation du modèle.

Estimation du modèle

Les résultats de l'analyse du modèle traitant de l'effet des ressources propres sur les dépenses publiques locales dans la commune de Tori-Bossito sont présentés dans le tableau ci-dessous. Toutefois, avant de passer à l'interprétation des résultats, il est impératif de vérifier la significativité globale du modèle et l'adéquation du modèle. Pour tester la significativité globale du modèle, la statistique de Fisher a été utilisée. Les résultats de ce test montrent que le modèle est globalement significatif au seuil de 1% (Prob> F= 0.038). Quant à l'adéquation du modèle, la valeur du coefficient de détermination (R^2) est de 0.808 soit 80.8%, ce qui signifie que les variables explicatives (ressources propres, les transferts et la population de la commune) introduites dans le modèle expliquent à 80.8% les fluctuations du modèle.

Tableau6 : Résultat de la régression

Variables	Coefficients	Erreur-type	Prob
Modèle de court terme			
ITR	0.013884	0.179924	0.9407
IRP	0.121401	0.360762	0.7463
IPOP	1.458776	0.821526	0.1190
Modèle de long terme			
ITR	0.388990	0.275027	0.2002
IRP	0.420950	0.439586	0.0372
Lpop	-1.931778	1.334626	0.1910
IDPL (-1)	-0.651029	0.316709	0.0489
Const	-12.774800	14.10330	0.3961
R² = 0.808289	Obs=16	F(7, 7) = 4.216174	Prob> F= 0.038492

Source : Réalisé par les auteurs sous logiciel Eviews9 décembre 2020

Avant de passer à l'interprétation des coefficients de l'estimation, il est impératif de valider le modèle à correction d'erreur (MCE). En effet, le modèle est validé lorsque le coefficient associé à la variable dépendante (dépenses publiques locales) retardé est significative et de signe négatif. Les résultats de l'estimation montrent que la variable dépenses publiques locales retardée est significative ($\text{prob}=0.0489<5\%$) et de signe négatif (-0.651029). Ce résultat valide donc le Modèle à Correction d'Erreur (MCE). Il est ensuite conforme à notre hypothèse n°2 de travail qui est : les ressources propres influencent positivement les dépenses publiques locales dans la commune de Tori-Bossito.

Conclusion liée à la validation de la deuxième hypothèse

Les résultats des différents tests et estimations montrent dans l'ensemble que les ressources propres influencent positivement les dépenses publiques locales de la commune de Tori-Bossito. Cet effet positif peut être expliqué par ailleurs que les ressources propres financent essentiellement les dépenses publiques locales de la commune de Tori-Bossito.

L'effet positif significatif des ressources propres dans les dépenses publiques locales de la commune de Tori-Bossito s'explique à travers l'enjeu même de la décentralisation qui vise une ressource de pouvoir et d'institution locale. Ces ressources peuvent être comprises comme une contrepartie des ressources nationales destinées au financement des services publics assurés par les institutions locales.

Section 2: Suggestion

De cette étude, il ressort en premier lieu que les ressources propres sont corrélées avec dépenses publiques locales. En d'autres termes, les ressources propres participent aux dépenses d'investissement et aux dépenses de fonctionnement de la commune. En second lieu, les ressources propres influencent positivement et significativement les dépenses publiques locales de la commune de Tori-Bossito.

De ce fait, il urge que les autorités communales mettent en place les stratégies suivantes : améliorer les pratiques existantes de mobilisation des ressources pour augmenter les recettes budgétaires; développer de nouvelle pratique de mobilisation des ressources pour accroître encore plus le niveau de ressources collectées chaque année; organiser des communications publiques sur l'incivisme fiscale et le rôle des impôts ; assurer un suivi régulier de la bonne gestion des fonds afin d'éviter la corruption, le détournement des deniers publics.

CONCLUSION

Les résultats de ce travail font apparaître un poids écrasant des ressources propres de la commune de Tori-Bossito dans les dépenses publiques locales. Il permet de satisfaire aux différentes préoccupations relatives à l'analyse de l'effet des ressources propres sur les dépenses publiques locales de la dite commune. Le test de corrélation linéaire de Pearson nous a permis de confirmer qu'il existe une corrélation positive entre les ressources propres et les dépenses publiques locales. Le modèle de régression linéaire multiple par le Modèle à Correction d'Erreur (MCE) nous a aussi permis de montrer que les ressources propres influencent positivement les dépenses publiques locales de la commune de Tori-Bossito. Les résultats issus de la vérification des hypothèses relèvent que les ressources propres participent partiellement aux dépenses publiques locales de la commune de Tori-Bossito. Cela relève d'une faible capacité d'autofinancement de la commune. De ce fait, il urge d'instaurer un cadre de concertation afin de réfléchir à l'amélioration de la capacité d'autofinancement de la commune de Tori-Bossito et des mesures nécessaires pour une meilleure gestion des ressources propres.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- Bouvier M. (1992), les finances locales, collection systèmes ;
- Coquart P. et Perkins D. (2010) « Décentralisation et Financement des collectivités locales en Afrique Subsaharienne : le cas de l’Afrique de l’Ouest » ;
- Keita, A. et al, (2008), Accroître les ressources financières des communes : pratiques émergentes en Afrique de l’Ouest et du Centre, sous la direction de G. Baltissen et T.Hilhorst, Amsterdam : KIT.
- Davoodi, H. et Heng-fu, Z., (1997), « Fiscal Decentralization and Economic Growth a Cross-Country Study », Journal of Urban Economics, n°43, pp. 244-257
- Lemieux V. (2001) « Décentralisation Politique et Relation du Pouvoir », Université de Laval/Québec
- Les ouvrages
- Loi n°97-029 du 15 Janvier 1990 portant organisation des communes en République du Bénin.
- Loi n°98-007 du 15 Janvier 1990 portant régime financier des communes en République du Bénin.
- Mémoire de Collecte N. (2015). La décentralisation au Niger : le cas de la mobilisation des ressources financières dans la ville de Niamey. P19
- Mémoire de Nkwenka G. (2020). Décentralisation fiscale et croissance des dépenses locales dans les collectivités territoriales décentralisées au Cameroun : cas de la ville de Douala. P76.
- Mémoire soutenu par Justin A. et Paul B. (2018). Incidence des ressources financières communales sur l’investissement local : cas de la commune de Ouidah P31
- Moussa, L. L. et Iboudo E., (2007), Décentralisation en Afrique de l’ouest et du centre, apprendre des expériences locales et intersectorielle : études de cas du Ghana et du Mali.

Nkwenka, N. P. G., (2012), La décentralisation fiscale comme facteur de développement local au Cameroun : cas de la ville de Douala, Thèse de master en sciences économiques, Université de Dschang, Cameroun

Plan de Développement Communal (PDC) de la commune de Tori-Bossito de première à la troisième génération.

Sevestre, P., (2002), Econométrie des données de panel, Dunod, Paris, France.

Sourwéma, S. Kassem, Raogo Antoine Sawadogo et Peter Hochet. 2013. « Une autonomie à construire. Un diagnostic de la décentralisation financière dans les pays membres de l'Uemoa ». Rapport de diagnostic. Labo Citoyennetés Comprendre pour agir (Juin).

Temomo, W. R. et al. (2019), « De la comptabilité de caisse à la comptabilité en droit constaté : Quels enjeux pour la gouvernance des Etablissements Publics Administratifs ? », Revue Internationale des Sciences de Gestion, vol. 2, n°2, pp. 34-61.

Xie, D., Zou, H. et Davoodi, H., (1999), « Fiscal decentralization and Economic Growth in the United States », Journal of Urban Economics, vol. 45, pp. 228-239.- Yatta, F. P., (2009), La décentralisation fiscale en Afrique : enjeux et perspectives, Karthala, Paris.

Zhang, T. et Zou, H.-F., (1999), « Fiscal Decentralization, Public Spending, and Economic Growth on China », Journal of Public Economics, n°67, pp. 221-261.-Weinsou, C. G., (2006), Le financement du développement : le cas de la commune de POBE au Bénin, SNV, Porto Novo.

ANNEXE

Tableau 1: Répartition du personnel de la Mairie de Tori-Bossito par catégorie et par sexe

Catégorie Sexe	A	B	C	D	E	Total
Hommes	02	02	11	12	02	29
Femmes	00	02	08	05	00	15
Total	02	04	19	17	02	44

Source : Tableau synoptique des agents de la Mairie de Tori-Bossito, 2020

Tableau 2: Récapitulatif des signes attendus des variables

Variables	Définition des variables	Signes attendus
Variable expliquée		
DPL	Dépenses Publiques Locales	
Variables explicatives		
TR	Transfert	+
RP	Ressources Propres	+
POP	Population	+

Source : Réalisé par les auteurs, décembre 2020

Tableau3 : Représentatif du test de corrélation linéaire

Correlation t-Statistic Probability	DPL	TR	RP	POP
DPL	1.000000 ---- ----			
TR	0.207902 0.795276 0.4397	1.000000 ---- ----		
RP	0.848068 5.988395 0.0000	0.215606 0.826156 0.4226	1.000000 ---- ----	
POP	0.858711 6.269769 0.0000	0.030999 0.116043 0.9093	0.821024 5.381024 0.0001	1.000000 ---- ----

Source : Réalisé par les auteurs à partir de logiciel Eviews9

Tableau 4 : Etude de stationnarité

Variables	ADF		Ordre
	Stat	proba	
LDPL	-5.270***	0.0011	[1]
ITR	-3.782***	0.0139	[1]
IRP	-3.665***	0.0184	[1]
IPOP	-5.516**	0.0007	[1]

(***), (**) et (*) indiquent la significativité au seuil statistique de 1%, 5% et 10% respectivement

Source : Réalisation de l'auteur sous l'logiciel Eviews9 décembre 2020

Tableau 5 : Test de cointégration de Johansen

Unrestricted Cointegration Rank Test (Trace)				
Hypothesized No. of CE(s)	Eigenvalue	Trace Statistic	0.05 Critical Value	Prob.**
None *	0.974055	89.23472	47.85613	0.0000
At most 1 *	0.857901	38.10991	29.79707	0.0044
At most 2	0.435073	10.79262	15.49471	0.2246
At most 3	0.181141	2.797799	3.841466	0.0944

Source : Réalisé par les auteurs(2020) par logiciel Eviews9 décembre 2020

Tableau 6 : Estimation des variables

Variable	Coefficient	Std. Error	t-Statistic	Prob.
C	-12.74800	14.10330	-0.903902	0.3961
D(LTR)	0.013884	0.179924	-0.077165	0.9407
D(LRP)	0.121401	0.360762	-0.336512	0.7463
D(LPOP)	1.458776	0.821526	1.775691	0.1190
LDPL(-1)	-0.651029	0.316709	-2.055608	0.0489
LTR(-1)	0.388990	0.275027	-1.414373	0.2002
LRP(-1)	0.420950	0.439586	0.957605	0.0372
LPOP(-1)	-1.931778	1.334626	1.447430	0.1910
R-squared	0.808289	Mean dependent var		0.160273
Adjusted R-squared	0.616577	S.D. dependent var		0.317192
S.E. of regression	0.196409	Akaike info criterion		-0.112709
Sum squared resid	0.270035	Schwarz criterion		0.264918
Log likelihood	8.845318	Hannan-Quinn criter.		-0.116732
F-statistic	4.216174	Durbin-Watson stat		2.101885
Prob(F-statistic)	0.038492			

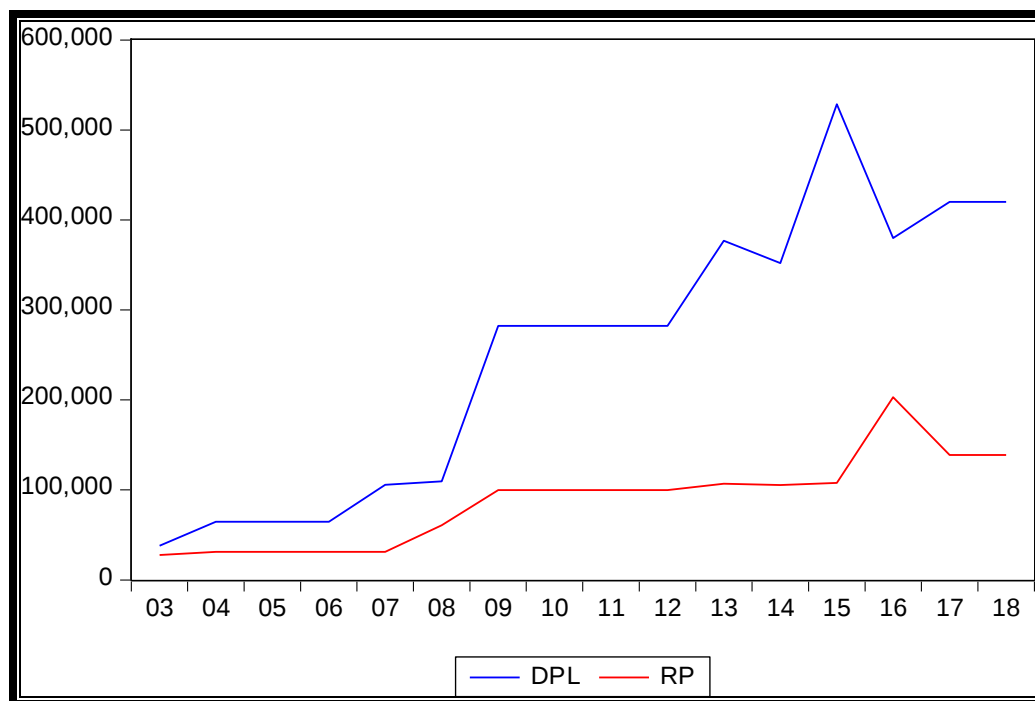
Source : Réalisé par les auteurs par logiciel Eviews9 décembre 2020

Tableau 7 : Récapitulatif des variables

ANNEE	DPL	TR	RP	POP
2003	37962	334185	27632	45966
2004	64670	334184	31074	49104
2005	64670	334185	31074	40104
2006	64670	334185	31074	49104
2007	105827	334185	31335	52391
2008	109695	74510	60698	49878
2009	282195	408097	99900	53583
2010	282195	408097	99900	53583
2011	282195	408097	99900	53583
2012	282195	408097	99900	53583
2013	376976	333587	106924	57639
2014	352132	219149	105457	59330
2015	528681	287148	107755	61071
2016	379732	333024	203055	62852
2017	420181	386118	138756	55904
2018	420181	410111	138756	55904

Source : Réalisé par les auteurs, avec les données recueillis sur le site de Commission Nationale de Finance Locale (CONAFIL) décembre 2020

Graph 1: Evolution des DPL et des RP



Source : Réalisé par les auteurs sous logiciel Excel décembre 2020

TABLES DES MATIÈRES

AVERTISSEMENT	i
DÉDICACES 1	ii
DÉDICACES 2	iii
REMERCIEMENT	iv
LISTES DES SIGLES ET ABRÉVIATIONS	v
LISTE DES TABLEAUX	vii
Sommaire	viii
RESUME	ix
ABSTRACT	ix
INTRODUCTION	1
CHAPITRE 1: CARDRE INSTITUTIONNEL DE L'ÉTUDE ET DEROULEMENT DU STAGE	3
Chapitre 1: Carder institutionnel de l'étude et déroulement du stage.....	4
Section 1: Cardre institutionnel de l'étude.....	4
Paragraphe 1: Présentation de la Mairie de Tori-Bossito	4
1. Situation Géographique	4
2- Objectif.....	6
3 - Structure administrative de la Mairie de Tori-Bossito.	6
Tableau 1: Répartition du personnel de la Mairie de Tori-Bossito par catégorie et par sexe.....	6
4-Structure organisationnelle de la Mairie de Tori-Bossito	7
4-1.Le Secrétariat Particulier du Maire	8
4-2. Les Adjoints au Maire	8
4-3. Le Secrétariat Général.....	9
4-4. Service des Affaires Générales	9
4-5. Service des Affaires Financières	9
4-6. Service de l'État Civile et de la Population	10
4-7. Service du Développement Local et de la Planification.....	10
4-8. Service Technique.....	10
4-9. Service des Affaires Domaniales et Environnementales.....	10

4-10. Service du Développement des Recettes et de la Promotion de l'Economie.....	11
4-11. Service des Chiffres et de la Transmission	11
4-12. Service de l'Information, de la communication, des Archives et de la Documentation	11
Paragraphe 2: Les ressources de la Mairie de Tori-Bossito	13
1- Les ressources internes.....	14
2- Les ressources externes	15
Section 2: Déroulement du stage.....	16
Paragraphe 1: Travaux effectués au cours du stage.....	16
1- Travaux effectués au service des Affaires Financières	16
Paragraphe 2: Observations de stage et les difficultés rencontrées.	16
1- Observation de stage	16
2- Difficultés rencontrées au cours du stage.....	17
CHAPITRE II : CADRE THEORIQUE ET METHODOLOGIQUE DE L'ETUDE	18
Chapitre II: Cadre théorique et méthodologie de l'étude	19
Section 1: Ciblage de la problématique, la formulation des objectifs et hypothèses de l'étude.....	19
Paragraphe 1: Problématique et intérêt de l'étude.....	19
1- Problématique de l'étude	19
2- Intérêt de l'étude	21
2-1. L'intérêt académique et thématique.....	21
2-2. L'intérêt pour les communes	22
2-3. L'intérêt pour l'Etat béninois	22
Paragraphe 2: Objectifs et hypothèses de l'étude	22
1. Objectifs de l'étude	22
2. Hypothèses de l'étude.....	23
Section 2: Revue de littérature et méthodologie de recherche	23
Paragraphe 1: Revue de littérature	23
1- Clarification des concepts	23
2- Revue théorique et empirique	26
2-1 Revue théorique	26
2-2 Revue empirique	29
Paragraphe 2: Méthodologie de recherche	34

1- Stratégie empirique d'étude de la corrélation entre les ressources propres et les dépenses publiques locales.....	34
1-1. Le coefficient de corrélation	34
1-2. Test sur le coefficient de corrélation	35
2. Stratégie empirique d'estimation de l'effet des ressources propres sur les dépenses publiques locales de la Commune de Tori-Bossito.....	35
3- Méthode d'estimation.....	37
3-1. Résultats attendus.....	37
Tableau 2: Récapitulatif des signes attendus des variables	37
3.2 Technique d'analyse des données	38
3.3. Les limites	40
3.4. Source de données	41
CHAPITRE III: CADRE EMPIRIQUE DE L'ETUDE.....	42
Chapitre III : Cadre empirique de l'étude	43
Section 1: Présentation et Analyse des résultats.....	43
Paragraphe 1: Analyse de la corrélation positive entre les ressources propres et les dépenses publiques locales de la commune de Tori-Bossito.....	43
Graphe 1: Evolution des DPL et des RP	43
Tableau3 : Représentatif du test de corrélation linéaire	44
Paragraphe 2:Vérification de la deuxième l'hypothèse	45
Tableau 4 : Etude de stationnarité	45
Tableau5: Cointégration	46
Tableau6 : Résultat de la régression.....	47
Section 2: Suggestion	48
CONCLUSION	49
RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES	ix
ANNEXE	xi
TABLES DES MATIÈRES	xv